

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

Gymnastique des Athlètes spirituels

par
le P. Joseph-P. ARCHAMBAULT, S. J.



*Quatrième centenaire de l'approbation des
Exercices spirituels de saint Ignace
par le pape Paul III
1548-1948*

Novembre-décembre 1948

Nos 418-419

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 25 sous

année complète

Tous droits réservés

HN
31
E3 4
Vol. 418
419
1948

Ouvrages du même auteur

sur les *Exercices spirituels* et les *Retraites fermées*

■

- L'Œuvre qui nous sauvera* (1909), 76 pages.
- Rallions-nous* (1910), 32 pages.
- Les Retraites fermées* (1915), 144 pages.
- Les Forteresses du catholicisme* (1921), 190 pages.
- La Villa Saint-Martin*, illustré (1922), 25 pages.
- Les Exercices spirituels de saint Ignace* (1922), 74 pages.
- La Villa La Broquerie* (1923), 16 pages.
- Quinze ans de retraites fermées*, illustré (1924), 32 pages.
- La Villa Manrèse*, illustré (1926), 32 pages.
- Pour persévérer*, conseils aux retraitants (1926), 161 pages.
- Les Retraites fermées au Canada*, en collaboration (1929), 214 pages.
- Vingt-cinq ans de retraites fermées*, illustré (1934), 56 pages.
- Les Exercices spirituels dans la pensée de Pie XI* (1937), 32 pages.
- Silhouettes de retraitants*, préface de l'hon. juge Thibau-
deau Rinfret (1944), 212 pages.

**Gymnastique
des athlètes spirituels**

HN

31

E34

v. 418-419

1948

Imprimi potest :

Louis C. DE LÉRY, S. J.,
vice-provincial.

Nihil obstat :

Honorius RAYMOND, S. J.,
cens. dioc.

Imprimatur :

† J.-C. CHAUMONT, évêque d'Arena,
auxiliaire de Montréal.

12 novembre 1948.

Gymnastique des athlètes spirituels¹

par le P. Joseph-P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les origines

On connaît l'histoire d'Ignace de Loyola.

Noble espagnol, épris de grandeur mondaine, il ne rêve que coups d'éclat et actions chevaleresques. Mais là même où il cherchait la gloire désirée, un nouvel idéal se révèle soudain à son âme et la subjugue.

La ville de Pampelune est attaquée par les troupes françaises. Fier de pouvoir se distinguer au service de l'empereur, Ignace la défend avec vaillance. Durant le combat un boulet lui fracasse la jambe droite. On le transporte à son château. Une opération chirurgicale le cloue sur un lit de douleurs pour des mois. Que faire en cette extrémité? Ignace n'est pas un lettré. Mais puisque la carrière des armes lui est momentanément fermée, puisque son corps est condamné à la plus stricte immobilité, il lui faut bien tourner d'un autre côté son activité naturelle. Qu'on m'apporte des livres, s'écrie-t-il, des romans de chevalerie, l'*Amadis des Gaules*.

C'est ici que Dieu attendait son futur serviteur. Ni l'*Amadis des Gaules* ni aucun autre roman ne se trouvaient dans la bibliothèque du château. Mais il y avait la *Vie de Notre-Seigneur* et les *Fleurs de la Sainteté*. Faute de mieux, et passablement dépité, Ignace se résigne à ces pieux ouvrages. Il les ouvre. Ah! la puissance du livre! Ces petits volumes, écrits sans art mais

1. Ces pages sont une réédition, revue et augmentée, d'une brochure parue en 1922, sous le titre: *Les Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola*.

pleins de substance, agissent peu à peu sur l'âme loyale de leur lecteur. Ils le troublent. Ils l'émeuvent. Ils le convertissent.

Du coup, en vrai chevalier qu'il est, Ignace se donne tout entier à Jésus-Christ, son nouveau chef. Rupture des liens de famille, mortification des sens, abaissement d'un orgueil inné, il ne recule devant rien. C'est ainsi que, couvert d'une tunique de toile grossière, sous laquelle se cache son allure de gentilhomme, il passe trois jours chez les Bénédictins de Montserrat, dans la prière et la pénitence.

Puis il se rend à Manrèse, petite ville inconnue jusqu'alors, mais que son séjour allait illustrer. Il y découvre, sur le penchant d'une montagne, derrière un fourré de broussailles, une grotte déserte. Elle va lui servir de refuge. Il y viendra souvent, durant un an, se livrer à l'oraison et aux plus austères mortifications. C'est là qu'il compose ses fameux *Exercices spirituels*.

Qu'une telle œuvre ait eu comme auteur un soldat peu instruit, plus habitué à manier l'épée que la plume, le fait, certes, a de quoi étonner. Mais remarquons tout d'abord que le livre écrit par saint Ignace n'est nullement l'un de ces ouvrages volumineux, qu'on rencontre sous le titre d'*Exercices spirituels* ou de *Manrèse*. Ces ouvrages sont, en réalité, des commentaires plus ou moins développés, dus à quelques-uns de ses disciples. Tels ceux du P. Roothan, du P. Jennessaux, du P. Bucceroni, du P. Meschler, du P. Valensin, du P. Pinard de la Boullaye, et d'autres encore, signés ou anonymes.

Le texte même d'Ignace couvre à peine une centaine de petites pages. Et il ne possède aucune grâce littéraire. « Saint Ignace, remarque le Père Astrain¹, n'a pas les beautés du style. Il écrit dans un castillan grossier, incorrect et pénible, qui n'appelle l'attention, de temps à autre, que par l'énergique précision avec laquelle il a buriné quelques idées en phrases concises et inoubliables. C'est là un effet, non de qualités litté-

1. Cité par DEBUCHY, *Introduction à l'étude des Exercices spirituels*, B. C. E., n° 6, p. 6.

raires spéciales possédées par le saint, mais de cette intuition puissante avec laquelle il pénétrait jusqu'au fond les vérités de l'ordre moral. »

Ajoutons aussi que les *Exercices*, tels qu'ils furent publiés dans leur rédaction définitive, n'ont pas été écrits d'un seul jet. Si la substance date de Manrèse, bien des retouches eurent lieu dans la suite. L'auteur, d'après ses historiens, y travailla vingt ans. Il ne les acheva qu'en 1541, alors qu'il avait fait ses études théologiques.

L'œuvre principale toutefois, le fond — qui ne fut plus tard qu'amélioré, perfectionné, poli — est bien sorti de la plume d'un homme non seulement illettré, — *homo litterarum plane rudis*, dit l'office du bréviaire, — mais livré, hier encore, aux vanités et aux joies du siècle. Quelle explication donner à ce prodige ? Aucune, vraiment valable, si ce n'est l'aide surnaturelle. Saint Ignace fut manifestement inspiré de Dieu dans la composition de ses *Exercices*. La sainte Vierge elle-même y aurait, d'après la tradition, pris une part active. Elle apparut plusieurs fois à son serviteur durant son séjour à Manrèse. Rien de plus naturel qu'elle l'ait alors guidé et aidé. Mgr Touchet, dans son éloquent panégyrique de saint Ignace, tranche ainsi cette question : « D'où vient à Ignace, subitement écrivain, cette vigueur conquérante ? Pas de lui-même assurément. Au moment dont il s'agit, il est encore un illettré. Pas de ses maîtres : il n'en a pas et n'en a pas eu. Pas de ses livres : il n'a lu que l'Évangile, la vie des saints, Ludolphe le Chartreux, l'Imitation, probablement les *Exercices* de Cisneros, qui en rien ne ressemblent aux siens. Nulle de ces sources n'expliquera les *Exercices*. Comment donc ne pas établir une relation entre ses productions et ses illuminations ? Ignace, dans ses écrits, a rapporté ce qu'il a vu en Dieu. Son œil spirituel contempla. Sa main de chair écrivit. Dieu avait inspiré ¹. »

1. Mgr TOUCHET, *Panégyrique de saint Ignace de Loyola* (12 mars 1922), p. 8. — Le P. Polanco, secrétaire de saint Ignace, a écrit : « Les *Exercices spirituels* ont été révélés à notre Père Ignace par Dieu même, sans intervention du magistère humain. »

Le but

Que voulait saint Ignace en écrivant ses *Exercices*? Quel était son but principal? Il ne sera pas inutile, pour répondre à cette question, de nous représenter l'état d'âme de leur auteur à ce moment de sa vie. Cette connaissance nous éclairera sur ses intentions.

Ignace est converti. Il a abandonné le monde. Il vit dans la solitude et la prière. Mais ce n'est pas sans luttes. Il sent bien qu'il n'est pas encore assez fermement attaché à l'idéal qui l'attire. Il voit loin, très loin devant lui, la perfection chrétienne. Il veut cependant s'efforcer d'y atteindre. Par ailleurs, comme déjà les désirs d'apostolat travaillent son âme, il songe aussi que d'autres, qui se traînent dans les mêmes ornières, pourraient être poussés vers les mêmes sommets.

Pour lui et pour eux, quel serait le stimulant irrésistible? Quels exercices réduiraient leur volonté, la tremperaient, la lieraient définitivement au seul vrai bien? Et dans son esprit, éclairé d'en haut, se forme peu à peu une méthode, qu'il vit d'abord lui-même, qu'il pratique au jour le jour, dont il expérimente personnellement l'efficacité, qu'il retouche et modifie, suivant les résultats, avant d'y mettre le sceau définitif.

Si tel est bien l'état d'Ignace, — et l'histoire en témoigne, — ses *Exercices*, dans leur teneur intégrale, s'adressent non à des infidèles, mais à des chrétiens, et encore à des chrétiens généreux qui veulent se distinguer au service de leur maître, qui peuvent devenir une élite. Ramener à la pratique ordinaire de la religion des pécheurs invétérés n'est donc pas leur objectif principal; mais plutôt guider, dans le chemin de la perfection, des âmes pures ou repentantes, les faire monter toujours plus haut.

Les premières lignes du texte des *Exercices* apportent à cette théorie une singulière confirmation. Et d'abord le titre lui-même: « *Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et régler sa vie sans se déterminer par aucune affection déréglée.* » N'y a-t-il pas là un écho de la parole du Christ: *Qui vult post me venire, abneget*

semelipsum tollat crucem suam et sequatur me. « Celui qui veut venir après moi », c'est-à-dire qui veut se distinguer à mon service, « qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et me suive! » Ces affections dérégées dont il s'agit de purger son âme, ce n'est pas seulement, à coup sûr, le péché, mais encore ses mauvaises passions, ses inclinations dangereuses, ses tendances mondaines. Idéal de vie qui dépasse certainement celui des chrétiens ordinaires.

Considérons maintenant la méditation fondamentale, celle que saint Ignace a placée à l'entrée même des *Exercices*, dont il en a fait la base inébranlable. Elle contient deux principes et deux conclusions.

1^{er} PRINCIPE: « L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu, et par là sauver son âme. »

2^e PRINCIPE: « Les autres choses qui sont sur la terre sont créées pour l'homme, et pour l'aider à poursuivre la fin en vue de laquelle il est créé. »

1^{re} CONCLUSION: « D'où il suit que l'homme doit se servir des créatures dans la mesure où elles lui sont un secours par rapport à sa fin; et qu'il doit s'en dégager dans la mesure où elles lui sont un embarras par rapport à cette même fin. »

2^e CONCLUSION: « En conséquence, il faut nous rendre indifférents à l'égard de toutes les choses créées... désirant et choisissant uniquement ce qui nous sert le plus en vue de la fin pour laquelle nous sommes créés. »

Les nombreux commentateurs des *Exercices* ont interprété différemment ces conclusions. Pour les uns, elles contiennent un véritable précepte qui oblige sous peine de péché; pour les autres, un simple conseil. Ceux-ci nous semblent avoir raison.

Autrement, nous serions strictement tenus d'employer non seulement les moyens qui sont indispensables à notre fin, mais encore ceux qui la facilitent; nous serions strictement tenus d'éviter non seulement les obstacles qui rendent cette fin im-

possible, mais aussi ceux qui la gênent. Or une telle obligation ne peut aucunement être imposée comme un strict devoir.

Les conclusions de saint Ignace sont cependant bel et bien placées au commencement même de ses *Exercices*. N'indique-t-il pas, par là, leur but, et ceux à qui ils s'adressent directement ?

Nous avons d'ailleurs sur ce point — et ce sera notre dernier argument — le témoignage même, la façon d'agir de l'auteur. Il ne donnait pas les *Exercices* à tout venant. Il exigeait des qualités et des dispositions spéciales. Il fit même attendre assez longtemps deux de ses compagnons, Pierre Lefebvre et François Xavier, qu'il ne jugeait pas encore suffisamment préparés.

« En résumé, écrit le P. Watrigant, les méditations de saint Ignace sont la réponse qu'il a faite à de généreux chrétiens qui sont venus le trouver et lui ont dit: Déjà nous aimons et servons Dieu, mais nous sommes disposés à l'aimer encore plus et à le servir par des moyens meilleurs s'ils sont voulus par lui. Nous comprenons que pour cela il nous faut avant tout bien ordonner notre vie sans nous déterminer par quelque affection désordonnée. Avez-vous une méthode pour ordonner ainsi la vie? Et, dans cette méthode, quel principe premier donnez-vous? Quel fondement posez-vous? A des chrétiens ainsi disposés et intelligents, saint Ignace a offert toute la série de ses méditations comme méthode d'ordonner et de perfectionner leur vie; il a présenté comme principe et fondement de ses exercices la méditation dite, pour cette raison, *fondamentale* ¹. »

De son côté, un laïque à qui nous devons une vie de saint Ignace et de fortes études psychologiques, M. Henri Joly, porte un jugement analogue: « Le fondateur de la Compagnie de Jésus rédigea ses *Exercices* pour lui d'abord, puis pour ceux qu'il voulait s'attacher en vue d'en faire les compagnons ardents et sûrs, convaincus et dociles, de son apostolat, puis enfin pour les hommes pieux ou désirant devenir tels dans les classes moyennes ou supérieures de la société ². »

1. *La Méditation fondamentale*, C. B. E., n° 9, p. 6.

2. Henri JOLY, *Saint Ignace de Loyola*, p. 53.

Faut-il conclure que les *Exercices spirituels* sont réservés à une catégorie spéciale de chrétiens, à une élite, et que les autres n'en sauraient profiter? Les *Exercices*, dans leur intégrité, se déroulent durant l'espace de trente jours: oui, sans aucun doute. Mais ils peuvent être abrégés. Ils peuvent aussi être adaptés, par celui qui les donne, aux conditions intellectuelles et morales des retraitants. C'est ce qui arrive, par exemple, au cours des grandes missions populaires. Les prédicateurs les mettent alors à la portée de tous, même des plus ignorants et des plus endurcis¹.

Dans les retraites fermées, au contraire, le but principal de saint Ignace réapparaît. C'est une élite qu'on veut former. C'est à des hommes capables de suivre jusqu'au bout l'appel divin, de devenir des chrétiens de marque, des athlètes spirituels, que cette gymnastique est offerte.

Tout catholique sans doute peut retirer des fruits de ces retraites, mais il en est pour qui ils seront ordinaires, chez lesquels ne s'opérera pas cette transformation si admirée dans un bon nombre, dont l'âme, en un mot, demeurera toujours faible et vacillante. Ceux-là n'étaient pas appelés à la retraite, ou, si l'on préfère, ils l'étaient moins que d'autres. L'œuvre n'aurait jamais été créée uniquement pour eux. Les retraites paroissiales ou missions leur suffisaient. C'est pourquoi une sélection est nécessaire. Elle seule permet aux retraites fermées de donner tout leur rendement. Elle leur fera rapporter du cent pour un. Mieux vaut laisser de côté dix hommes de nature molle, qu'une simple parole ou un coup de téléphone pourrait entraîner, mais qui n'exerceront jamais une réelle influence autour d'eux, et courir à travers les broussailles et les épines après un seul, d'esprit ouvert et de caractère bien trempé, que la retraite effraie actuellement, ou du moins n'attire pas, mais qui, une

1. « Vouloir ne donner les Exercices qu'à peu de gens est une grosse erreur; mais c'en est une aussi, et périlleuse, de les donner à tous sous une forme qui n'a été faite et n'est utile que pour quelques-uns. » (Gagliardi, S. J., *Commentarii seu Explanationes in Exercitia*, p. 2.)

fois soumis à ces exercices vivifiants, deviendra véritablement apôtre, saura mettre son âme ardente au service de toutes les bonnes causes.

Tel, par exemple, Louis Veillot, qui, bien que converti, pensait à tout autre chose qu'à une retraite lorsqu'elle lui fut proposée, l'accepta et avouait, en la terminant: « Vraiment, je n'étais pas encore chrétien, je crois l'être maintenant », — ce qu'il ne tarda pas à prouver.

Tel Robert Regout, ce député hollandais, entraîné par des amis presque malgré lui, revenant enthousiasmé et consacrant tous les loisirs que lui laisse sa belle carrière d'homme d'État à établir solidement l'œuvre des retraites dans son pays.

Tel le fondateur des Caisses populaires au Canada, l'économiste Alphonse Desjardins. Invité à faire les *Exercices*, il se rend un peu à contre-cœur à la Villa La Broquerie, mais il écrit au retour: « Rien, à mon sens, ne saurait égaler l'influence bienfaisante de ces jours de paix, de calme, de prières faites avec une ardeur dont on ne se soupçonnait pas capable, de réflexion, de méditations ininterrompues sur les vérités éternelles, trop négligées, hélas! dans le tourbillon entraînant des luttes incessantes de l'existence. »

Tel même celui qui fut l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst. Sollicité, alors qu'il n'était que simple vicaire, par le directeur de la Villa Manrèse, à Clamart, près de Paris, il résista tant qu'il put, puis finit par céder en répétant: « Je ne veux pas faire de peine à ce petit Père, j'irai à sa retraite, elle en vaut une autre, mais évidemment ces bons Pères se font de douces illusions sur la portée du livre de leur Bienheureux Père. » Il y découvrit, suivant sa propre expression, un trésor, et en tira pour lui et pour les autres, pour sa conduite personnelle et pour la direction des âmes, des lumières et des grâces de choix.

Mais n'anticipons pas sur les résultats.

La méthode

Pour atteindre son but, Ignace s'est créé un instrument spécial. Ses *Exercices* constituent une méthode neuve, souple, originale, particulièrement efficace.

Ce n'est pas un simple recueil de méditations. Si celles-ci y tiennent une bonne place, la principale même, elles sont accompagnées d'autres opérations spirituelles.

Retenons d'abord le mot employé par saint Ignace, et voyons comment il faut l'entendre. Il nous le dit lui-même, dans la première de ses *Annotations*, ou avis, placées comme une introduction en tête de son livre. « Par ce mot *Exercices spirituels*, on entend toute manière d'examiner sa conscience, de méditer, de contempler, de prier vocalement et mentalement, et les autres opérations spirituelles dont nous parlerons dans la suite. En effet, comme se promener, marcher, courir sont des exercices corporels, de même les différents modes de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées, et, après s'en être défaire, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie en vue de son salut, s'appellent *Exercices spirituels*. »

Cette comparaison est lumineuse. Elle indique aussitôt la part active, personnelle, prépondérante, du retraitant dans ce travail de sanctification. Celui qui se promène, marche, court, agit lui-même. Il ne regarde pas simplement faire les autres. Il ne se laisse pas conduire ou traîner par eux. Ainsi celui qui examine sa conscience, qui médite, qui contemple, qui prie. Il doit mettre en branle ses facultés, les déployer, les *exercer*. C'est une « gymnastique de l'esprit » à laquelle il se livre.

Opération plus difficile certes que celle qui consiste à rester passif, à écouter tranquillement un prédicateur, à le regarder agir, se remuer, s'exercer lui-même. Mais aussi combien plus efficace!

Ce repliement sur soi-même, cette exploration de son être moral, cette pénétration à fond des grandes vérités et des

devoirs qu'elles imposent: quelle source de réforme profonde, de perfectionnement vital! N'est-ce pas parce qu'un trop petit nombre d'hommes consentent à rentrer ainsi en eux-mêmes que tant de choses lamentables arrivent? La réflexion du prophète Jérémie est vraie aujourd'hui comme autrefois: « *La terre est en proie à une extrême désolation, parce que personne ne réfléchit dans l'intime de son cœur.* » (Jér., XII, 11.)

Quel que soit donc l'exercice spirituel qu'il entreprenne, — méditation, examen, prière, — le retraitant s'y adonnera personnellement. C'est lui, peut-on dire, et non un autre, qui doit être, avec la grâce de Dieu, le propre agent de sa sanctification.

Ce travail personnel n'exclut pas cependant une aide extérieure. Saint Ignace la juge même nécessaire. Il suppose un directeur qui guide constamment le retraitant. Et c'est pourquoi il s'adresse presque toujours, non à celui qui fait les *Exercices*, mais à celui qui les donne.

Aussi le P. Henri Leroy, S. J., a-t-il pu écrire de son livre: « Pour les profanes, pour ceux qui n'ont pas la clef, il est manifestement illisible et il veut l'être. Quelle différence entre l'Évangile, l'Imitation et lui! Les premiers, d'une lecture facile, sont placés entre toutes les mains. On peut les lire où l'on veut, on le fait quelquefois au hasard, avec l'espoir souvent heureux d'y trouver le mot opportun. Le livre de saint Ignace ne se prêterait pas à ces consultations. Ceux qui ne l'ont pas encore approfondi n'y rencontreraient habituellement que des passages obscurs, des notes incomplètes qui se réfèrent, non sans dessein, à d'autres notes, des remarques sur le discernement des esprits très capables de faire le jour ou de faire la nuit, de créer le péril ou de le dissiper, suivant les dispositions diverses des âmes. Que penserait l'homme du monde en parcourant un livre qui lui reste fermé? Il ressemblerait à cet Éthiopien, ministre de la reine de son pays, venu à Jérusalem pour adorer le vrai Dieu et occupant le loisir du retour en lisant l'Écriture et le prophète Isaïe. « Comprends-tu ce que tu lis? demande l'apôtre Philippe, averti par le Saint-

Esprit des bonnes dispositions de cet infidèle. — Et comment comprendrais-je, répond l'Éthiopien, ce que personne ne m'a expliqué ! »

Ainsi, les *Exercices spirituels* pour être faits avec fruit doivent être expliqués, adaptés même aux retraitants. Ce qui convient à l'un, en effet, ne va pas toujours à l'autre. Différence de tempérament, de culture, de mentalité, d'état d'âme. Avec celui-ci il faudra insister sur les vérités fondamentales, avec celui-là exposer presque aussitôt la vie de Notre-Seigneur. C'est la tâche du directeur. Elle est importante et délicate. Il ne doit pas se substituer à son dirigé, accomplir son travail. Il faut par ailleurs qu'il le guide, qu'il le mette dans la bonne voie, qu'il tienne compte de ses besoins et de ses forces. Saint Ignace est très explicite sur ce point. L'annotation dix-huitième, par exemple, recommande au directeur de bien examiner l'état de son retraitant et d'agir en conséquence, d'y « accommoder » les *Exercices*. Il devra se baser sur son intelligence, ses forces physiques, sa bonne volonté. Le Directoire, qui n'est qu'un commentaire officiel des Annotations, entre dans les détails. Voici quelques avis empruntés à une vieille traduction française :

« Si ce sont gens mariés ou des pères de famille, faudra dresser les *Exercices* à ce but de régir leur famille selon les commandements de Dieu, et instruire leurs enfants et serviteurs, d'user de leurs moyens et revenus avec justice, piété et sobriété, de faire des aumônes selon leurs commodités, sans être excessifs en leurs dépenses et autres choses semblables dont il est traité au livre des *Exercices* de la seconde semaine.

« S'ils sont grands ou élevés en quelque dignité, faudra leur bailler des préceptes et instructions pour administrer la justice, pour fuir l'avarice et l'orgueil, pour soulager les pauvres et reconnaître qu'ils sont ministres de Dieu en cette œuvre, pour préférer la crainte et l'honneur de Dieu à tout le reste, et autres

1. H.-J. LEROY, S. J., *Histoire du Château-Blanc*, p. 156.

semblables que le conducteur découvrira par sa prudence, et y portera celui qu'il instruit. »

Avec un seul retraitant, cette adaptation est facile. Elle le devient moins, quand on s'adresse à plusieurs. C'est pourquoi les groupes homogènes sont si désirables. Ils rassemblent des hommes de culture à peu près semblable et que lient les mêmes obligations professionnelles. L'instruction qui prépare la méditation ne risque pas alors de demeurer dans de vagues généralités. Elle peut être précise et pratique. Elle portera.

Il y a, en outre, les entretiens particuliers. Saint Ignace demande au directeur de visiter celui qui s'exerce, de causer avec lui, de connaître ses impressions. Un nombre trop élevé de retraitants empêcherait cette pratique salutaire. Aussi doit-il être proportionné à celui des prêtres mis à leur disposition. Autrefois une retraite de vingt-cinq semblait l'idéal. Aujourd'hui cinquante paraît être le chiffre ordinaire, quoique plusieurs maisons soient aménagées pour en recevoir davantage.

Les *Exercices*, avons-nous dit, ne sont pas simplement un recueil de méditations. Dans la première annotation, saint Ignace énumère quatre autres opérations spirituelles: l'examen de conscience, la contemplation, la prière vocale et la prière mentale. Il revient ensuite sur chacune d'elles, explique aux retraitants comment la faire, puis la leur propose. Il ajoute enfin à ces exercices différentes règles ou directives placées à l'endroit qui lui semble le plus propice: règles de tempérance, du discernement des esprits, des scrupules, d'orthodoxie.

Mais ce sont les méditations et les contemplations qui forment vraiment le fond des *Exercices*. Elles sont divisées en quatre parties de longueur inégale, appelées *semaines*, et fournissent de la matière pour un plein mois, à raison de cinq exercices quotidiens: quatre de jour et un de nuit.

Les sujets présentés n'offrent rien en eux-mêmes de bien neuf. Ils n'ont pas été inventés par saint Ignace. Ils étaient connus et médités avant lui. Il les a puisés dans le riche trésor de l'Église,

dans l'Écriture sainte, l'Évangile surtout. Ce sont les grandes vérités de la religion, la vie et la mort de Notre-Seigneur, les mystères chrétiens. Leur originalité et leur puissance viennent du lien logique qui les unit, de la méthode rationnelle qui les met en œuvre, de la forme remarquablement souple qui leur permet de s'adapter sans difficulté aux contingences les plus variées.

Résumons-les à grands traits. A la base, deux vérités fondamentales, comme nous l'avons vu plus haut: « L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu, et par là sauver son âme », puis « les autres choses qui sont sur la terre sont créées pour l'homme, et pour l'aider à poursuivre la fin en vue de laquelle il est créé. »

Principes lumineux auxquels adhérera tout esprit de bonne foi qui réfléchit quelque peu. Le retraitant a le loisir, dans tous les cas, de les scruter à fond, d'en examiner les conséquences. Il ne passera aux exercices suivants que lorsqu'il en sera profondément pénétré.

Vient alors une série de méditations comprises sous le nom de première semaine. Ce sont des sujets austères, de nature à faire rentrer l'homme en lui-même, à l'exciter au repentir, à le purifier: le péché, l'enfer, la mort, le jugement... En d'autres termes, le retraitant est amené à considérer ce qui l'a éloigné de sa fin, telle qu'elle lui est apparue dans la méditation fondamentale, puis quel châtement il a mérité. Ici se place la confession, ordinairement une confession générale. Cette première partie des *Exercices* correspond à la voie purgative. On en sort repentant, contrit, animé d'un véritable ferme propos.

Il est temps alors de proposer au retraitant un modèle à imiter, un chef à suivre. Saint Ignace dresse devant lui la figure divine de Notre-Seigneur. Mais auparavant, comme pour ne pas trop l'éblouir, il lui fait admirer, par une ingénieuse parabole, un roi de la terre, comblé de tous les dons et faisant appel à ses sujets pour conquérir le pays des infidèles. C'est la méditation

fameuse du Règne. Puis, une à une, se déroulent les scènes admirables de la vie du Christ. De chacune rayonne une vertu particulière: l'humilité, la pauvreté, l'abnégation, le zèle, la souffrance. Elles sont proposées à notre imitation. *Inspice et fac secundum exemplar.*

L'ennemi de l'homme, cependant, est rusé. Il essaiera quand même de nous faire tomber dans ses pièges. Les démasquer est nécessaire. Saint Ignace s'y emploie dans une autre méditation célèbre: les deux Étendards. Il procède par contraste. A la personne et aux tactiques de Lucifer, il oppose celles de Notre-Seigneur. Le premier se présente devant nous, arrogant et cruel; sur son drapeau déployé, on peut lire: richesses, honneurs, orgueil. Le second est doux et humble; il prêche la pauvreté, le désir des humiliations, l'humilité. Mais notre choix est déjà fait. Il ne s'agit que d'en mieux connaître la portée et de le ratifier définitivement.

Nous sommes ici au faite des *Exercices*. C'est le moment de l'élection. Toute retraite comporte une élection. Pour les uns, dont la vie n'est pas encore fixée, il faudra choisir entre la voie des préceptes et la voie des conseils. Pour les autres, engagés déjà dans l'une des deux, ce sera l'adoption d'un genre d'existence propre à s'y perfectionner, à mieux servir Notre-Seigneur, à accomplir sa volonté telle qu'elle s'est manifestée durant cette retraite. Cela ne va pas ordinairement sans sacrifices, sans révolte parfois de la nature. La méditation des trois classes permet de sonder ses véritables dispositions. Elle prépare les résolutions qui doivent être peu nombreuses, mais fermes et pratiques.

Et la troisième semaine commence. Semaine de larmes et de souffrances. C'est la semaine de la Passion. Mais semaine féconde. Elle met le sceau aux résolutions. Pour les tenir il faudra souffrir. L'exemple de Notre-Seigneur nous y engage. Lui aussi il a souffert bien que Dieu. Et ses souffrances non seulement nous portent à l'imiter, mais encore elles nous valent des grâces

infinies. Ces deux semaines nous tiennent dans la voie illuminative.

Vient la récompense. Jésus-Christ ressuscite. Il en sera de même pour ses disciples. Cette dernière semaine est entièrement consacrée à la vie glorieuse du divin Maître. Ah! que les courts sacrifices de cette existence terrestre sont bien payés! L'amour divin nous vaut ces merveilles. Saint Ignace termine sur cette pensée. Il y tient l'âme fixée durant plusieurs méditations. Il déploie devant elle les bienfaits variés dont Dieu l'a comblée, puis les perfections infinies de son Créateur. Et il l'amène à se donner à lui tout entière, sans réserve, ne demandant en retour qu'une chose: aimer Dieu et en être aimée. C'est la voie unitive.

Ainsi s'achèvent les *Exercices*. Rien, encore un coup, de bien neuf. Mais leur enchaînement logique, leur adaptation par un directeur expérimenté aux différents états d'âme, le travail personnel du retraitant, dans la solitude, loin de ses occupations et de tout bruit, — car ce sont là des dispositions extérieures impérieusement exigées par saint Ignace, — leur font produire des effets merveilleux.

Il est temps d'en apporter quelques témoignages.

La valeur

C'est en 1548 que les *Exercices spirituels* reçurent du Saint-Siège une approbation solennelle. La bulle est du pape Paul III. En voici la conclusion: « De Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, et de Notre science certaine, Nous approuvons, Nous louons et Nous confirmons, par cet écrit, ces Instructions ou *Exercices spirituels*, et tout ce qu'ils renferment; exhortant dans le Seigneur, de tout Notre pouvoir, les fidèles de l'un et de l'autre sexe, tous et chacun d'eux en particulier, à faire usage d'*exercices* si remplis de piété, et à se former sur des enseignements si salutaires. »

Aucun autre livre, a-t-on fait remarquer, n'a reçu de Rome une approbation aussi formelle. Ces paroles de Paul III, les Papes, ses successeurs, se sont souvent plu à les répéter sous des formes variées. On pourrait en citer une vingtaine ¹. Contentons-nous de trois ou quatre, parmi les derniers. Léon XIII écrivait en 1899 au clergé de son pays natal: « J'ai fait pour le bien de ma patrie plusieurs œuvres utiles, mais il en est une que j'estime entre toutes, c'est d'avoir procuré au clergé de Carpineto un moyen facile pour faire les *Exercices*. Moi-même autrefois, sentant que mon esprit avait besoin d'un aliment substantiel, je le cherchai quelque temps sans le rencontrer. Enfin le livre des *Exercices* de saint Ignace m'étant tombé entre les mains, je me vis obligé de dire: « Voilà l'aliment substantiel que je cherchais. » Depuis lors, ce livre ne m'a pas quitté. La seule considération de la fin de l'homme suffirait à réformer et à reconstituer le monde social. »

1. Jules III (1550-1555), Grégoire XIII (1572-1585), Clément VIII (1592-1605), Grégoire XV (1621-1623), Urbain VIII (1623-1644), Innocent X (1644-1655), Alexandre VII (1655-1667), Benoît XIV (1740-1758), Clément XIII (1758-1769), Clément XIV (1769-1774), Pie VI (1775-1799), Pie VII (1800-1823), Léon XII (1823-1829), Grégoire XVI (1831-1846), Pie IX (1846-1878), Léon XIII (1878-1903), Pie X (1903-1914), Benoît XV (1914-1922), Pie XI (1922-1939), Pie XII (1939-...). Cf. Canut-Hilaire MARIN, S. J., *Enchiridion Exercitiorum*, ouvrage paru en Espagne, durant la dernière guerre.

Jugement non moins élogieux de Pie X. Dans un bref adressé, le 8 décembre 1904, au supérieur de la maison de Liège, nous lisons: « Toujours, Nous avons hautement apprécié la pratique des *Exercices spirituels*, inaugurés sous l'inspiration du Ciel par saint Ignace: ces Exercices sont merveilleusement efficaces pour l'amendement des mœurs et la restauration de la ferveur chrétienne.

« Mais actuellement, par le fait même de Notre élévation au Souverain Pontificat, Nous voyons mieux toute l'importance de cette pratique pour le but que Nous poursuivons, de *tout restaurer dans le Christ*, alors surtout que Nous la voyons d'un usage journalier chez les laïques aussi bien que chez les prêtres.

« Vous le comprenez donc, ce Nous est une grande joie d'apprendre que, depuis quatre ans, la Maison de Retraites que vous dirigez accueille les hommes de toute condition; qu'ils répondent nombreux à votre appel, spécialement patrons et ouvriers; et que les fruits très abondants qui en résultent sont saintement consolants.

« Souvent des hommes, entrés dans cet asile de la piété, avec des préjugés antireligieux, chrétiens seulement de nom, en sortent heureusement convertis, apôtres à leur tour de leurs compagnons par la parole et par l'exemple.

« Certes, vous ne pouviez pas inaugurer une méthode meilleure pour sauver la foule des ouvriers, exposés aujourd'hui à tant de dangers, surtout dans vos contrées. »

Pie XI devait renchérir sur ces témoignages. Avant son élection au trône de Pierre, dans une étude sur saint Charles Borromée, il avait déjà manifesté ses sentiments: « Un livre, écrivait-il, comme celui des *Exercices* de saint Ignace, qui, tout à coup, s'affirme et s'impose comme le code le plus sage, le plus universel, du gouvernement spirituel des âmes, comme une source inépuisable de la piété la plus profonde en même temps que la plus solide, qui excite irrésistiblement et guide en toute

assurance à la conversion, à la plus haute spiritualité et à la perfection: un tel livre devait être au premier rang parmi les livres préférés de notre saint cardinal. »

Le quatrième centenaire de la composition des *Exercices spirituels* permit au nouveau Pape d'exprimer plus nettement encore sa pensée. Dans une bulle publiée le 22 juillet 1922, qui déclare le fondateur de la Compagnie de Jésus patron des œuvres de retraite, Pie XI écrit:

« Certes il y a toujours eu, grâce au Dieu de miséricorde, des hommes qui, ayant pénétré à fond les choses célestes, ont su les proposer à la contemplation des fidèles; mais dans le petit livre qu'il a composé alors qu'il ignorait encore complètement la littérature et auquel il a donné lui-même le titre d'*Exercices spirituels*, Ignace a, le premier, enseigné une certaine méthode, une voie particulière pour faire les retraites spirituelles, apportant ainsi un secours merveilleux aux fidèles qui veulent se débarrasser du péché et conformer leur vie à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ...

« Aussi bien, à ce livre, qui, pour être petit par le volume, n'en est pas moins un «livre admirable», les Pontifes romains ont-ils donné, dès sa première édition, leur approbation solennelle, l'appui de leurs louanges, et la sanction de l'Autorité apostolique. Depuis ils n'ont cessé d'en recommander l'usage, soit en l'enrichissant des saintes indulgences, soit en l'honorant de nouveaux éloges.

« C'est pourquoi Nous-même, persuadé que les maux de notre temps tirent principalement leur origine de ce fait que personne *ne réfléchit dans l'intime de son cœur*, convaincu que les *Exercices spirituels* pratiqués suivant la discipline de saint Ignace sont d'une très grande efficacité pour résoudre les difficultés très ardues que rencontre, à chaque instant, la société humaine; ayant constaté la réjouissante moisson de vertus qui, aujourd'hui comme autrefois, mûrit dans les saintes retraites, non seulement parmi les familles religieuses et les prêtres séculiers,

mais parmi les laïcs, et même — fait digne de remarque surtout à notre époque — parmi les ouvriers; Nous souhaitons de tout cœur que ces *Exercices* se répandent de plus en plus, et que se multiplient et prospèrent ces maisons pieuses, où, pendant un mois, huit jours, ou bien, si cela n'est pas possible, pendant une durée plus courte, on vient se retirer et se mettre, en quelque sorte, à l'école de la perfection chrétienne. »

Sept ans plus tard paraissait l'encyclique *Mens Nostra*¹. A l'occasion de son jubilé sacerdotal, le Pape veut faire un don aux fidèles, leur laisser un souvenir de cet événement mémorable. Il ne peut rien trouver de mieux, dit-il, que de leur conseiller la pratique des *Exercices spirituels*. Toute l'encyclique leur sera consacrée. C'est un des documents les plus importants que Pie XI ait publiés, un des plus bienfaisants pour le laïcat et le clergé.

Or, lorsqu'il arrive à la manière de faire les *Exercices*, il écrit: « Entre toutes les méthodes d'exercices spirituels qui s'appuient louablement sur les principes d'une ascèse catholique très saine, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête; le Saint-Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées; des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté l'ont anoblie de leurs louanges; elle a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté; c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola qu'il Nous plaît d'appeler le maître principal et particulier des *Exercices spirituels*. »

Le Souverain Pontife cite alors de nombreux témoignages et il conclut: « En vérité l'excellence de cette doctrine spirituelle tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme; l'admirable facilité qu'il y a d'accommoder ces exercices aux divers états et conditions, que l'on s'adonne à la

1. L'Œuvre des Tracts en a publié le texte intégral. On en trouvera aussi un commentaire dans notre brochure: *les Exercices spirituels dans la pensée de Pie XI* (E. S. P., n° 276).

contemplation dans les couvents ou que l'on mène une vie active dans les affaires de ce monde; l'harmonieuse disposition des parties; l'ordre admirable et lumineux avec lequel les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent, par les sentiers éprouvés de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes, jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin: sans aucun doute, toutes ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode ignatienne et recommandent hautement ces *Exercices*. »

Le Pape actuellement régnant, Sa Sainteté Pie XII, n'est pas moins explicite. Dans une lettre adressée, le 6 juillet 1940, au R. P. Ledochowski, général de la Compagnie de Jésus, à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation, il écrit: « En premier lieu, Nous sommes heureux de faire le plus grand éloge de la doctrine ascétique de saint Ignace. Elle prépare et oriente les âmes à ce que « le Christ soit tout en tous », ayant ainsi pour unique objectif de diriger toute la vie humaine à la plus grande gloire de Dieu, comme à sa fin suprême. Cette discipline ascétique est mise à la portée des membres de votre Compagnie d'abord, mais aussi des chrétiens de toutes les catégories, qui ont à cœur de faire leur salut. Ils s'en imprègnent spécialement dans d'opportunes retraites où les exercices spirituels se font selon la méthode de saint Ignace, selon la méthode de ce petit livre d'or que Notre Prédécesseur d'éternelle mémoire, Benoît XV, dans la Lettre apostolique *Quantum Secessus*, a déclaré vraiment « admirable ».

Et durant l'audience qui marqua cet anniversaire, Sa Sainteté déclara: « Le livre des *Exercices* est le manuel des combats spirituels et des victoires décisives. Il indique quel doit être le cours de notre vie et la dirige vers la fin pour laquelle nous sommes sur la terre. Quiconque entreprend cette gymnastique de l'esprit, qui exige le sacrifice de tout ce qui n'est pas essentiel,

et applique vigoureusement son intelligence et sa volonté à la contemplation et à la méditation, sans souci des attraites ou des répugnances, sortira comme vaincu et conquis tant au point de vue des idées qu'à celui de l'action. Il demeurera pénétré de ces vérités absolues qui infusent l'esprit surnaturel, vérités jaillies du contraste entre la vie et la mort, entre le temps et l'éternité, entre l'homme déchu et l'homme résolu à renaître avec le Christ qui s'incarne, souffre et ressuscite, afin d'entraîner l'humanité avec lui dans son triomphe. »

Enfin, dans l'encyclique récente sur *la Liturgie*, après une recommandation des exercices spirituels et la remarque qu'il existe diverses manières louables de s'y adonner, « il est notoire toutefois, conclut Pie XII que les *Exercices spirituels* de saint Ignace furent pleinement approuvés et instamment recommandés par Nos prédécesseurs pour leur admirable efficacité et Nous aussi, pour la même raison, les avons approuvés et recommandés, comme encore à présent Nous les approuvons et recommandons bien volontiers ».

A ces témoignages de l'Église, il est facile d'en ajouter un grand nombre d'autres venant de saints et de personnages éminents. On connaît ces paroles de saint François de Sales: « Le Livre des *Exercices* a sauvé plus d'âmes qu'il ne contient de lettres », et celles-ci de saint Alphonse de Liguori: « Il est impossible qu'un chrétien qui les pratique n'en sorte chaque fois meilleur qu'il n'y est entré. » Saint Charles Borromée gardait constamment un exemplaire des *Exercices* sur sa personne. Un jour qu'il visitait la bibliothèque du duc Vincent de Mantoue: « Moi aussi, dit-il, j'ai une bibliothèque et je la porte toujours sur moi. » Et sortant de sa poche son petit volume: « Ce livre, ajouta-t-il, m'a été plus utile que tous les livres du monde. »

Que de prêtres et d'évêques ont tenu un langage semblable. « Livre tout doré, — dit dans son style poétique l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, — ains tout d'or, ains *plus précieux*

que l'or, ny le topaze; d'où je vous confesse ingénument et ouvertement, Angélique, d'avoir tiré tout ce que j'ai de lumière et de connaissance spéciale, livre non jamais assez loué... » Et l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel: « Livre que j'appellerais l'œuvre d'un homme de génie, si ce n'était celle d'un saint..., livre merveilleux qui, avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, est peut-être, de tous les livres faits de main d'homme, celui qui a conquis le plus d'âmes à Dieu. »

Le premier évêque de Joliette, Mgr Archambault, ne pense pas autrement: « Ce que la gymnastique, écrit-il, est à la conservation de la santé du corps et au développement de ses forces musculaires, les *Exercices* le sont à la vie surnaturelle de l'âme, à son progrès spirituel, depuis les degrés infimes de la vie purgative, jusqu'aux sommets les plus élevés de la vie unitive qui va se perdre en Dieu, se confondre pour ainsi dire avec la vie divine elle-même.

« Aussi semble-t-il moralement impossible qu'un homme de bonne volonté, fût-il un pécheur endurci, ne se convertisse pas complètement à Dieu, ne devienne même un saint si, après avoir suivi rigoureusement les *Exercices*, il en fait, avec la grâce de Dieu, la règle invariable de sa vie. »

L'une des gloires du clergé français, au siècle dernier, Mgr d'Hulst, dont nous avons mentionné plus haut la première retraite et qui pratiqua annuellement les *Exercices* durant une vingtaine d'années, écrivait à sa sœur, en 1876: « Quelle puissance dans ces *Exercices* de saint Ignace!... Il me semble que je commence seulement à entrevoir le service de Dieu »; — l'année suivante: « Plus je fais les *Exercices*, plus j'y trouve de sève divine. Je vous plains de ne pouvoir les savourer toute seule; je vous souhaite de pouvoir trouver quelques jours dans l'année pour puiser là les forces dont vous avez besoin »; — en 1878: « Pour un peu, j'irais criant à tout venant: Avez-vous fait les *Exercices*? Pourquoi ne fait-on pas les *Exercices*? A quand les vôtres? »; — enfin, peu de temps avant sa mort: « Il y a vingt

ans que j'ai fait connaissance avec les *Exercices*. Que ne leur dois-je pas depuis lors pour moi-même et pour mon ministère auprès des autres ! »

Et dans sa vie de Just de Bretenières, le docte prélat porte ce jugement: « Ceux qui n'ont pas expérimenté cette méthode ignorent ce qu'elle contient de ressources inattendues pour le développement de la vie spirituelle. On s'effraie à l'avance de ces longues journées passées en face de soi-même, on se dit que si, d'ordinaire, on a tant de peine à vaquer moins d'une heure à l'oraison mentale, on sera bien moins capable encore de soutenir cet effort pendant plusieurs heures chaque jour. Vaines appréhensions! Les *Exercices* sont pour le retraitant un guide plus sûr, un soutien plus efficace que tous les discours. Celui qui écrit ces lignes a vu des personnes étrangères à la piété, encore engagées même dans les liens du péché, mais désireuses de s'en affranchir, aborder courageusement cette épreuve et la traverser avec autant de facilité que de bonheur. C'est là, dans ce tête à tête avec Dieu, dans cette série admirablement combinée d'actes intérieurs, que l'âme retrouve la connaissance de sa fin, l'horreur du péché, la grâce infiniment douce du repentir, puis le désir de suivre Jésus-Christ dans la voie qu'Il nous trace par la succession de ses mystères. C'est là que se révèlent les desseins de Dieu dans le travail fécond de l'élection. C'est de là que le chrétien sort renouvelé, armé pour la lutte, embrasé d'ardeur pour le service du divin Roi ². »

Cette note finale, on la retrouve, et plus accentuée encore, dans un discours de Mgr Radini-Tedeschini: « Les *Exercices* de saint Ignace sont le manuel du soldat catholique pour la bataille sainte de Dieu..., le code et l'abrégé de la vraie philosophie chrétienne sous toutes ses formes... Ils transforment le soldat du monde en soldat du Christ, vrai et fort; ils forment le catholique profondément convaincu, plein de zèle pour la gloire de Dieu. »

1. Cf. *Vie de Mgr d'Hulst*, par S. Em. le cardinal BAUDRILLART. Cité par le P. Pignard de la BOULLAYE, *le Messager du Cœur de Jésus*, juill et-août 1948.

2. Mgr D'HULST, *Vie de Just de Bretenières*, p. 79.

Ajoutons trois témoignages de religieux, un rédemptoriste, un dominicain et un oblat. « Dans la guerre spirituelle comme dans la guerre matérielle, écrit le R. P. Kécheur, C. SS. R., tout dépend de la tactique et de la méthode. Pour prêcher les retraites avec succès, pour prendre les âmes d'assaut et les gagner à Jésus-Christ, il existe une méthode célèbre qui depuis plus de trois siècles a fourni ses preuves, — c'est la méthode de saint Ignace¹. » Et le fameux prédicateur irlandais, le R. P. Burke, O.P. : « Dans ces *Exercices*, les grandes vérités de notre sainte foi sont exposées avec une méthode simple, régulière et logique. Toutes les puissances de l'âme sont appliquées à la contemplation, avec la force et la régularité des sciences exactes. Saint Ignace s'y révèle un maître consommé de la divine vérité et de la théologie mystique; il y montre une parfaite connaissance des facultés de l'âme et des plus secrets replis du cœur de l'homme². »

Quant à l'Oblat, il n'est autre que le regretté cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Un des premiers à promouvoir au Canada les retraites fermées, il écrivait en 1914 à l'auteur de cette brochure: « Je suis à approfondir plus sérieusement que je ne l'avais fait les *Exercices* de votre saint Fondateur, la *Conduite des Exercices* par le P. Cotel, les publications du P. Watriquant, la *Bibliothèque des Exercices*, etc. J'y ai passé des journées précieuses, et mes notes — mon âme, aussi, je crois — s'en enrichissent. Je suis de plus en plus ravi de leur adaptabilité et de leur souplesse spirituelle, en même temps que de leur esprit divin, ces saints *Exercices*. Priez pour moi l'Esprit de Lumière. »

Plus nombreux peut-être encore, et non moins élogieux, sont les témoignages des laïques. Tous les grands catholiques des cinquante dernières années, peut-on dire, ont fait, une ou plusieurs fois, les *Exercices* de saint Ignace. Ils y ont puisé et retrempé leur vaillance. Ils les ont signalés à leurs contemporains

1. *Une École de guerre*, Metz, 1909, p. 22.

2. *Panégyrique de saint Ignace à Londres*, cité par DEBUCHY, p. 44.

comme des foyers de régénération morale, des sources de vitalité spirituelle, des écoles supérieures d'apostolat. Louis Veillot écrivait dans ses *Pèlerinages de Suisse* : « Les bénédictions célestes ont toujours été attachées à ces exercices de la retraite spirituelle, si simples et si puissants, qui forcent à de si salutaires retours, font pleuvoir tant de clartés et mènent à de si fermes résolutions; on sait au ciel combien ils ont sauvé d'âmes. » Et le comte de Mun: « Nul, s'il n'en a fait l'expérience, ne sait ce que valent trois jours ainsi passés dans la méditation, arrachés au bruit, à l'agitation, au souci des affaires, donnés à la réflexion et à l'examen loyal de soi-même. J'ose affirmer qu'il n'y a pas, pour la vie privée comme pour la vie publique, pour les devoirs de la famille comme pour les fonctions sociales, pour les hommes d'État comme pour les simples particuliers, de plus forte et plus salutaire préparation ¹. »

Un philosophe éminent, M. de Margerie, appelle les *Exercices*, « une école de soldat, une œuvre de discipline, de combat et de réforme ». « Il n'est pas, écrit de son côté Léon Daudet, de plus grand psychologue ni plus moderne, que saint Ignace, dont les *Exercices spirituels* sont encore aujourd'hui le dernier mot, en ce qui concerne la gymnastique imaginative, la hiérarchie des idées et des sentiments. J'ai coutume de relire de temps en temps tel ou tel chapitre des *Exercices spirituels*, et chaque fois j'admire davantage la pénétration de ce grand modelleur des corps par les âmes ². »

Le protestant Karl Holl avoue: « Ignace est un maître dans l'art du dressage spirituel. Les protestants ont tort de se figurer que les *Exercices* opèrent une dépression mentale et un amoindrissement de la personnalité. Tout au contraire, le résultat des *Exercices* faits à la rigueur, c'est plus de liberté et de force morale. » Et le positiviste Pierre Laffitte: « Les *Exercices* sont, à mon avis, un vrai chef-d'œuvre de sagesse politique et morale...

1. DE MUN, *Ma Vocation sociale*, p. 166.

2. *L'Action française*, cité par la *Semaine religieuse* de Québec.

La destination de ces *Exercices* est d'organiser la vie morale de l'individu de manière à ce que, par un travail personnel, solitaire et prolongé, il réalise en lui le meilleur équilibre moral ¹. »

1. Cité par BROU, *les Exercices spirituels*, p. 159.

Les fruits

A côté de ces témoignages, il est bon de placer des faits. Ils impressionnent ordinairement davantage. Pour cela esquissons à grands traits l'histoire des *Exercices*.

Ceux-ci deviennent, on le conçoit, l'arme favorite d'Ignace et de ses compagnons. Instrument de leur propre sanctification, rien d'étonnant que François Xavier, Pierre Lefebvre, Salmeron, et les autres, fussent portés à s'en servir pour leurs conquêtes apostoliques.

Soit donc qu'ils prêchent aux multitudes dans les églises, ou qu'ils dirigent des retraites dans les monastères, les premiers jésuites emploient les *Exercices*. Les résultats de cette prédication nouvelle ne tardèrent pas à se manifester. L'Allemagne, en particulier, dévastée alors par la Réforme, en profita grandement. L'historien de cette époque, Janssen, nous montre des milliers d'âmes, victimes de l'erreur ou de la débauche, ramenées ainsi à la pratique de la foi catholique ¹.

Mais c'est surtout dans les communautés religieuses que les *Exercices* donnèrent leurs fruits. La Compagnie de Jésus fut, naturellement, la première à en bénéficier. Ses membres doivent faire les *Exercices* de trente jours, une première fois, durant leur noviciat, puis une deuxième, à la fin de leurs longues études, après avoir reçu le sacerdoce. En outre, chaque année, ils s'y livrent pendant huit jours. Un grand nombre y puisèrent le principe d'une haute sainteté, tels saint François Xavier, saint François de Borgia, saint Louis de Gonzague, saint Alphonse Rodriguez. Puis le même usage se répandit dans d'autres communautés. Des centaines de couvents, rapporte l'historien que

1. Voici le témoignage du nonce d'alors en Allemagne. Il écrit à Paul III: « Entre autres moyens de rendre à l'Église sa liberté et sa pureté, il y a les *Exercices spirituels*. Je le sais par expérience, ils ont fait ici un très grand bien, tant parmi les princes que parmi les sujets. Plusieurs déjà ébranlés dans la foi ont été raffermis. D'autres, qui l'avaient abandonnée, sont revenus. Cela, nous le devons surtout à maître Pierre Lefebvre. » (Cité par BROU, *les Exercices spirituels*, p. 83.)

nous avons déjà cité, revinrent ainsi à leur première ferveur et furent conduits à la vraie réforme évangélique.

A son tour le clergé séculier se mit à cette école de sainteté. Saint François de Sales et saint Charles Borromée, affirme Pie XI, doivent aux *Exercices* leurs progrès dans la vertu. Saint Charles Borromée, qui les avait faits privément, voulut que tous les prêtres de son diocèse en profitassent. D'autres évêques l'imitèrent. La retraite annuelle devint peu à peu générale. Elle est aujourd'hui de rigueur partout. C'est une loi ecclésiastique. Si on n'y donne pas toujours les *Exercices* de saint Ignace, plusieurs du moins s'en inspirent. C'est par eux d'ailleurs qu'elles débütèrent.

Les laïques enfin ne furent pas oubliés. Dès les premières années de la Compagnie de Jésus, on leur réserva quelques chambres dans chaque résidence. Ils ne tardèrent pas à venir en groupe. Les congréganistes de la sainte Vierge en Italie furent les initiateurs de ces retraites collectives. Elles eurent tant de succès qu'il fallut bientôt leur consacrer des maisons spéciales. La Bretagne, en particulier, s'y adonna avec ardeur sous l'impulsion de deux jésuites, le Père Huby et le Vénérable Julien Maunoir. Le premier dirigea ces retraites pendant trente ans. Vannes, Quimper, Rennes, Nantes, d'autres villes encore, eurent leur cénacle. On y venait en foule de toutes les classes de la société. On y priait. On y réfléchissait. On s'y convertissait. Le système des groupes professionnels n'était pas encore établi. Il n'y avait que trois grandes catégories, basées sur les conditions sociales des retraitants. On les appelait, suivant sans doute le régime économique auquel chacune était soumise: « la retraite à l'eau, la retraite au cidre ou à la bière, et enfin la retraite au vin, qui était le degré le plus élevé dans la hiérarchie ¹ ».

Même succès en Normandie sous la direction du P. Le Valois et grâce à l'appui du maréchal de Bellefond; dans le nord de la

1. DE LIGNE, *les Retraites d'hommes*, p. 7.

France où se font remarquer les marchands lillois, capables de « mettre autant de régularité dans leurs affaires spirituelles que dans l'alignement de leurs écritures commerciales »; à Paris, à Tours, à Lyon, à Avignon, à Nancy, à Toulouse, en un mot, dans presque toutes les grandes villes de France. Partout les fruits sont admirables.

Citons, comme exemple, la retraite de gentilshommes tenue à Périgueux en 1700. Les mœurs s'y étaient passablement relâchées. La discorde régnait. Il fallait frapper un grand coup. On résolut d'essayer d'atteindre le plus de monde possible. Un bon nombre de retraitants parvinrent à se loger, dont la fleur de la noblesse. Silence strictement observé, piété, componction. Et tels furent les résultats qu'on se demandait si c'était bien les mêmes hommes qu'on avait sous les yeux. Les scandales disparurent, les familles se réconcilièrent, la fréquentation des sacrements redevint en honneur. Voici quelques-unes des résolutions prises telles qu'on les retrouve dans une chronique de la retraite:

- 1° Acheter des livres de dévotion pour en faire tous les jours lecture pendant une demi-heure;
- 2° Se confesser tous les mois et à toutes les grandes fêtes;
- 3° Faire en sorte que les domestiques suivent leur exemple;
- 4° Être dans l'église à deux genoux, attentifs aux saints mystères, en lisant dans leurs livres et sans prendre de tabac;
- 5° Faire la prière le matin et le soir en public avec leurs domestiques, et acheter pour cela un livre de prières;
- 6° Veiller à la conduite de leurs domestiques et de leurs vassaux pour les porter à la piété;
- 7° Travailler à réconcilier ceux qu'on saura être mal ensemble et tâcher de mettre la paix partout;
- 8° Porter leurs amis et ceux sur lesquels ils auront quelque pouvoir à se confesser dès les premiers jours de la maladie.

Mais la France ne fut pas le seul pays à avoir des maisons d'Exercices. On en trouve en Allemagne: à Munich et à Prague;

en Espagne: à Barcelone et à Girone; en Italie: à Pérouse, à Ancône, à Milan, etc. Le trait suivant va nous montrer que les fruits sont partout les mêmes. Nous l'empruntons à une relation du P. d'Oultreman. Un jésuite espagnol, le Père Estrada, donnait les *Exercices* à Mont-Politian, près de Sienne. Sa parole avait enflammé les cœurs. Avisant dans l'auditoire quatre docteurs de l'Université, il leur demanda s'ils étaient prêts à faire quelque chose pour Jésus-Christ. « Tout ce qu'il vous plaira », répondirent-ils. Alors Estrada leur commanda de le suivre, la besace au cou. Il marchait en avant, un bâton à la main, heurtant aux portes, en demandant l'aumône pour les pauvres de l'hôpital.

« Ayant reçu quelque bribe, dit le vieux chroniqueur, Estrada la donnait à ses docteurs qui la mettaient dans leurs bissacs. Le peuple s'amassa de telle sorte à ce spectacle, que les rues, les fenêtres, et les portes des maisons étaient couvertes de gens ébahis de cette nouveauté, laquelle tira des larmes à plusieurs et échauffa tellement la charité des bourgeois que plusieurs d'iceux, ne trouvant autre chose à la main, donnaient des marmites et des chaudrons. Il fallut que les quatre docteurs vidassent à diverses fois leurs bissacs, tant ils avaient les épaules chargées, mais leurs cœurs étaient encore plus remplis de joie que leurs bissacs de victuailles. Ils se sentirent même si surchargés de consolation qu'ils furent obligés de se retirer soudain à leur chambrette pour pleurer tout leur saoul.

« Ceci, ajoute le chroniqueur, anima une infinité d'autres à prendre part auxdits *Exercices spirituels*; le profit en fut si évident que, lorsque Estrada voulut partir, plus de soixante dames très honnêtes vinrent assiéger les chemins afin d'empêcher son départ, alléguant qu'elles avaient des âmes aussi bien que les hommes, et qu'elles désiraient faire les saints exercices si renommés, afin d'acquérir les vertus qu'elles remarquaient maintenant dans leurs maris ¹. »

1. Cité par DE LIGNE, *les Retraites d'hommes*, p. 11. — Saint Ignace, nous dit eP. Brou (*les Exercices spirituels*, p. 57), était d'une extrême prudence quand il s'agissait des retraites de femmes. « Il n'acceptait pour elles les *Exercices* faits au complet

La suppression des Jésuites devait arrêter ce superbe mouvement. Il réussit cependant à survivre en différents endroits, grâce à d'autres ordres religieux, grâce aussi à quelques prêtres séculiers et à de pieuses congrégations qui se formèrent, sous leur direction, pour en assurer le maintien.

Puis, l'orage passé, l'œuvre renaît. Elle retrouve vite son ancienne vigueur. Les fils de saint Ignace, dont Pie VII vient de ressusciter la Compagnie, s'y adonnent avec une ardeur bien naturelle. Retraites de communautés religieuses, retraites du clergé, retraites de laïques se multiplient. Elles constituent l'un des principaux facteurs de la vie catholique, dans le dernier demi-siècle.

Il n'est peut-être, aujourd'hui, aucun Institut religieux qui ne fasse de temps en temps les *Exercices spirituels*. Pour plusieurs ils sont obligatoires chaque année. Quelques-uns même imposent à leurs membres, soit durant leur noviciat, soit au moment de leurs vœux, la grande retraite de trente jours. Ce ne sont pas les moins fervents. Aussi se félicitent-ils de cette mesure. Elle aide grandement à les préserver de la tiédeur, à leur conserver l'idéal religieux tel que l'avaient conçu leurs saints fondateurs.

Chez le clergé séculier, l'exemple, nous sommes heureux de le constater, part de haut. Les *Exercices spirituels* ont lieu au Vatican. Ils durent huit jours sous la direction de deux Pères jésuites. Le Souverain Pontife les suit avec recueillement et piété. Plusieurs évêques ont adopté la même pratique en différents pays. Ils se réunissent dans une pieuse solitude pour se livrer en commun à ces saints *Exercices*. Le Pape voulut en féliciter lui-même, il y a quelques années, l'archevêque de Tours et ses suffragants.

Plus récemment, en 1942, les vingt-deux membres de l'épiscopat du Portugal, dont S. Em. le cardinal archevêque de

que par exception. Les entretiens nécessaires devaient avoir lieu à l'église; il y fallait l'autorisation du confesseur ordinaire et du mari. » Je suppose que ces autorisations sont plus faciles à obtenir aujourd'hui qu'autrefois. Toujours est-il que les retraites de femmes se sont largement développées. Et les maris ne s'en plaignent pas!

Lisbonne, rassemblés à Fatima, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'apparition de la sainte Vierge, se mirent ensemble, durant huit jours pleins, à l'école de saint Ignace.

Pour les prêtres, il existe des maisons spéciales. Des retraites de quatre ou huit jours y ont lieu fréquemment. Elles accomplissent un grand bien. L'ancien évêque du Mans, Mgr de la Porte, raconte dans une lettre admirable le cas d'un prêtre qui, jeune encore, fut nommé directeur de séminaire. Il s'aperçut vite que son bagage ascétique n'était pas assez complet. « Faites donc, lui dit un de ses amis à qui il demandait de lui indiquer différents ouvrages, faites vous-même, sous la conduite d'un guide expérimenté, les *Exercices* de saint Ignace. » Le conseil fut suivi. Le jeune directeur fit les *Exercices* une première, puis une deuxième fois. Plusieurs années après, il avouait que cet événement avait marqué dans sa vie, qu'il l'avait rendu apte à diriger de nombreux ecclésiastiques.

Mais c'est à des retraites plus longues que le clergé est actuellement convoqué. L'évêque que nous venons de citer s'est fait en France l'ardent protagoniste de cette initiative. Ménager à chaque prêtre, deux ou trois fois durant sa carrière, une retraite de dix jours pleins: tel est son idéal. La première aurait lieu presque au début du ministère afin d'examiner le chemin parcouru, de corriger les erreurs éventuelles, de rectifier les déviations inévitables. La deuxième se ferait vers l'âge de maturité. Qu'on nous permette de reproduire ici, en entier, la page vigoureuse qui indique les raisons de cette seconde retraite.

« Entre quarante et cinquante ans, il s'opère dans les aspirations du prêtre, dans ses aptitudes, souvent dans les ministères qui lui sont confiés, des modifications importantes qui appellent l'attention... Certains ressorts détendus par l'habitude ou brisés par l'insuccès cessent de porter en avant et de soutenir... Les brises de la jeunesse sont tombées, laissant sentir le poids du jour et de la chaleur; facilement l'âme se ramasserait sur elle-même, le don de soi serait ralenti.

« Et pourtant, c'est l'âge de la plus grande puissance, pour le prêtre comme pour le citoyen, pour l'apostolat comme pour le talent. Mais il faut que la foi, l'amour de Dieu et des âmes, plus purement et plus fortement, actionnent au travail et suppléent l'entrain naturel qui tombe.

« Ces motifs même mis à part, on sait assez que le seul fait de la durée amène l'usure, et, de ce chef déjà, il semble difficile qu'après quinze ou vingt années de labeur, le prêtre n'éprouve pas le besoin d'une halte plus sérieuse pour une réfection de soi plus complète. Or, ce service, il ne peut guère l'attendre de la retraite annuelle que déjà quinze ou vingt fois il a retrouvée un peu toujours la même. Non, il faut à cette heure, pour le renouveau que nous cherchons, une aide plus puissante, une grâce qui pénètre plus à fond. — Au prêtre dans la plénitude de sa maturité, les *Exercices* de dix jours apporteront cette grâce.

« Que de carrières sacerdotales eussent été plus fécondes, que de douloureuses catastrophes conjurées peut-être, si, au temps opportun, alors que commençait à s'accuser le déclin du courage, cette reprise extraordinaire de soi était venue ranimer la foi du prêtre et réchauffer son âme!

« Mais notre ambition ne se borne pas à la persévérance dans les vertus acquises. La vie du prêtre est une ascension vers la perfection, et, s'il est vrai que beaucoup ne doivent jamais s'élever jusqu'à la sainteté, il est certain qu'à toutes les époques Dieu ménage à plusieurs des grâces extraordinaires pour y parvenir. Serait-il téméraire même de penser que ces grâces sont préparées plus abondantes, à certaines époques, précisément en considération d'épreuves plus critiques et de besoins plus urgents? Or, si c'est Dieu, et Dieu seul, qui donne les saints à son Église, l'histoire est là pour témoigner que les appels divins se font entendre de préférence dans la solitude; c'est au cours de quelque retraite prolongée qu'ont été communiquées le plus souvent les grâces extraordinaires qui ont transfiguré une vie. Jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, le cardinal Borromée avait

donné des marques d'une rare piété et d'une vertu peu commune, mais c'est à la retraite qu'il fit vers cette époque, à l'école des *Exercices* de saint Ignace, que ses historiens fixent « le point de « départ de cette sainteté qui, dans ses progrès et son éclat, ne « devait plus connaître ni moment d'arrêt ni éclipse d'aucune « sorte ». L'abondance de semblables exemples coupe court à toute hésitation et nous oblige à placer les *Exercices spirituels* en toute première ligne parmi les moyens d'avancer une âme vers la perfection. »

Lancée par un tel personnage, cette idée ne pouvait rester stérile. La Villa Manrèse, près de Paris, annonçait déjà des retraites sacerdotales de dix jours. Elles furent suivies par un bon nombre de prêtres. La même chose se fit en Belgique. Une première retraite eut lieu en 1916 à Alken. Elle groupa dix-neuf retraitants. Une deuxième, dix jours plus tard, en réunit trente et un. Il y en eut trois les années suivantes. A la fin de 1919, on en comptait onze pour les quatre années. Trois cent dix-huit prêtres y avaient pris part. Plusieurs y vinrent prévenus, un peu en curieux, ou pour plaire à un ami. Tous ne furent pas gagnés le premier jour, ni le deuxième, mais les *Exercices* accomplissaient quand même leur œuvre. A la fin, dès le milieu même, aucun qui ne fût heureux, réconforté, en pleine paix! Comment se fait-il, disaient plusieurs, que cet incomparable moyen de sanctification ne nous ait pas été révélé plus tôt? Aujourd'hui, dans deux diocèses au moins, la retraite de dix jours, en silence complet, est obligatoire après douze années de sacerdoce.

En Italie, on alla plus loin encore. Des retraites sacerdotales d'un mois furent établies. La première, en 1912, réunit quinze retraitants. La même initiative se répéta avec succès en Belgique, en Espagne, puis en France, en particulier sous la direction du P. Albert Valensin, et au Canada sous celle du P. Joseph Ledit. Voici le témoignage d'un retraitant canadien:

« Pour mon appréciation des *Exercices*, je suis convaincu que c'est la méthode la plus pratique et la plus efficace pour se

convertir ou pour se renouveler. C'est l'Évangile, c'est Jésus, rien de plus, et tout. C'est l'ancien toujours nouveau. Il n'y a pas à y revenir. Je ne connais pas d'autres méthodes, alors je ne puis pas comparer, mais je sais bien, par exemple, qu'une retraite de cinq jours ne semble pas atteindre le but. Il faut un coup de barre vigoureux. Les *Exercices*, suivis avec ferveur et continués, opéreront ce retour au clergé pauvre, humble, pur, qui est la force de l'Église et qui sera le salut du Canada français. »

Et un autre: « La plus grande grâce depuis celle de mon ordination, telle fut pour moi la retraite de trente jours. Le premier service qu'elle m'a rendu c'est ce silence intérieur, ce travail de libération, de dégagement de tous ces mille liens et esclavages que nous crée la vie. Dans ce silence, dans ce repos de toutes mes facultés, jamais je n'ai vu aussi clair en mon âme, jamais je n'ai su autant me rendre compte, juger de ma propre vie. J'ai alors constaté à l'évidence que ce dont souffrait mon apostolat, c'était l'absence de vie intérieure. Je méditais auparavant, oui, mais vaille que vaille, le moins longtemps possible, avec à peu près aucun résultat. Je pars avec la résolution inébranlable de préparer tous les soirs mes points et le matin de méditer coûte que coûte au moins trente minutes. Cela va m'être d'autant plus facile que maintenant je sais méditer et je suis sûr de ne pas m'illusionner parce que je ne fais que cela depuis quatre semaines. J'ai compris l'importance capitale de l'oraison et j'ai acquis une méthode pour la faire. Même conviction et même résolution pour l'examen particulier que je n'ai fait à peu près jamais.

« De plus, entre temps, pendant la retraite, j'ai récité mon bréviaire avec ce recueillement presque parfait qui peu à peu nous devient si facile, je dirais naturel. Et voilà que je l'ai découvert, ce bréviaire qui m'était devenu une véritable corvée. Ces psaumes aux mots usés se sont peu à peu animés et c'est une joie maintenant de les réciter. Chaque jour, j'y fais de

nouvelles trouvailles, j'y découvre de suaves pensées, des motifs d'encouragement, des mots d'ordre du bon Dieu.

« Jamais aussi du bon Dieu, je ne me suis senti si près, si baigné de sa joie, si enveloppé de ses tendresses. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui peu à peu, avec les années, prenait plus ou moins figure de fantôme ou du moins de simple personnage historique, m'est réapparu dans son charme conquérant; il est redevenu vraiment pour moi quelqu'un de bien vivant en moi, l'ami incomparable qui jadis m'avait gagné jusqu'au fond de mon être au point de lui consacrer ma jeunesse et ma vie et cela alors avec quelle sincérité! Nous avons repris contact. Il m'a bien reconquis. Je pars avec le désir ardent de ne plus aimer que Lui, de me « brûler » pour le faire régner dans mon milieu. »

Mais un plus bel exemple encore devait nous venir de l'Australie. Au début même de cette année, S. Em. le cardinal Gilroy, archevêque de Sydney, voulut faire dans le plus grand recueillement possible les Exercices de trente jours. Ayant pu loger ailleurs son personnel, il s'enferma seul dans son palais avec le vice-provincial des Jésuites et trois religieuses, chargées du service domestique. Cinq fois par jour il se rendait à sa chapelle où son directeur lui exposait le sujet sur lequel il méditait ensuite durant une heure entière. Il s'astreignit ainsi aux moindres prescriptions du livre des Exercices, comme les novices et les Pères tertiaires de la Compagnie de Jésus qui font la grande retraite. Il retira, avouait-il, de cet expériment un bien qu'aucune parole ne peut exprimer.

C'est parmi les laïques cependant que l'œuvre des retraites fermées a pris, de nos jours, le plus d'extension. L'idée fait d'abord lentement son chemin. Elle est neuve. Elle se présente sous des dehors austères. Elle porte un nom quelque peu troublant. Plusieurs s'en méfient. Mais elle a la bonne fortune de rencontrer des groupements catholiques: associations d'anciens élèves des collèges des Jésuites, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, cercles ouvriers, qui l'accueillent avec une certaine sympa-

thie. Et, après expérience, cette sympathie, assez froide parfois, se change en un véritable enthousiasme. Il y aurait sur la joie spirituelle si intense qu'éprouvent tous les retraitants une étude psychologique des plus intéressantes à faire. Nous ne pouvons que la signaler ici.

Chose bien naturelle, les retraitants désirent voir leurs parents, leurs amis, leurs compagnons de profession ou de métier, partager leur bonheur. Et voilà autant de propagandistes ardents, les meilleurs, lancés sur tous les chemins, agissant dans tous les milieux, prêts à toutes les démarches. Rien d'étonnant que, sous une telle poussée, les retraites augmentent et des cénacles s'élèvent d'année en année.

J'ai exposé en 1921, dans un volume de deux cents pages, les développements et les fruits de ce magnifique mouvement à travers le monde: en Europe, — France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, — aux États-Unis, en Amérique du Sud, au Canada, et même en pays de missions¹. On y trouvera maints témoignages et faits édifiants. Je n'ai pas l'intention de reprendre cette histoire. Il suffira d'y ajouter un bref appendice.

De 1922 à 1939, les progrès furent constants. De nouvelles maisons ont surgi. Le nombre de leurs hôtes a augmenté. Et il s'est constitué ainsi, dans chaque pays, une élite de catholiques convaincus, appartenant à toutes les classes sociales, fermement attachées à l'Église et à ses chefs, qui vivent vraiment leur foi et se livrent à un apostolat fructueux.

La guerre a ralenti ce mouvement. Plusieurs maisons de retraites ont été détruites ou fortement endommagées. Mais, le conflit terminé, l'œuvre a repris vie. Et elle est plus florissante que jamais. En Belgique, pour ne citer que quelques exemples, les six maisons de la Compagnie de Jésus — il y en a d'autres dirigées par des religieux ou des membres du clergé séculier —

1. *Les Forteresses du catholicisme.*

ont reçu, en 1947, environ 14,000 hommes. Les groupes sont de plus en plus spécialisés: médecins, industriels, cheminots, jeunes ménages. En Hollande, où il existe quatorze maisons, celle de Vught — Loyola — que desservent onze Pères, a atteint durant cette année le chiffre de 5,340 retraitants. Les autres la suivent de près. On y reçoit, comme en Belgique d'ailleurs, un bon nombre de personnalités: dirigeants d'association, professeurs d'Université, députés, sénateurs, ministres. Ces hommes ne craignent pas d'accorder leurs actes, privés et publics, avec leurs croyances.

Les retraites fermées ont trouvé en France, dès les débuts, un champ fertile. Elles continuent, malgré les difficultés des temps, à donner de beaux fruits. Le président général de la Fédération nationale d'Action catholique (F. N. A. C.) leur attribuait récemment « l'inlassable activité et l'admirable dévouement » de ses membres qui « vont s'y retremper dans la vie intérieure, âme de tout apostolat ». La vogue dont jouissent les Exercices dans les grandes Écoles ne fait que s'accroître. A la rentrée de cet automne (1948), l'École des Mines de Paris groupait, à sa retraite fermée de trois jours, une cinquantaine de participants alors que l'effectif total des élèves n'atteint pas cent cinquante.

Même élan, en Irlande, chez les ouvriers. La maison qui leur est attribuée, à Dublin, dut en refuser trois mille en une seule année. Et elle en reçoit jusqu'à quatre-vingts par semaine. Une nouvelle maison s'ouvrira bientôt. Ce sera la troisième dans la ville.

Si, en Italie, aucune maison n'est spécialement réservée aux travailleurs, là aussi cependant ils fréquentent en bon nombre celles qui sont établies en diverses régions du pays. Il y a même, grâce à l'Œuvre nationale d'Assistance morale et religieuse aux ouvriers (O. N. A. R. M. O.), quelques retraites, à l'époque des fêtes, dans les usines. C'est au sein de ces Exercices que se forment les chefs de la grande association des Travailleurs

catholiques italiens. Nombreuses, en outre, sont les ligues de persévérance. Celle des employés de tramways, auxquels le Pape accorde chaque année une audience, est une des plus florissantes. Ces ligues s'occupent non seulement d'assurer les fruits des Exercices, mais elles se livrent à un recrutement intense. C'est grâce à leur Ligue de persévérance que les maisons de Naples ont reçu quarante-quatre mille retraitants en quatre ans.

L'Espagne, patrie des Exercices spirituels, ne pouvait s'en désintéresser. La Compagnie de Jésus y compte plus de vingt maisons de retraite. Des groupes de toute catégorie s'y rencontrent. Je note sur la liste de la maison de Murcie: ingénieurs et architectes, professeurs et élèves de l'École militaire, professeurs et élèves d'université, employés du ministère de la Justice, employés du ministère de la Marine (les deux ministres accompagnaient leur personnel). Il y a vingt-cinq ans se fondait à Barcelone « l'Œuvre diocésaine des Exercices ». Grâce à ses soins, soixante-quatre centres de retraite ont été établis dans la province de Catalogne. Ils reçurent en ces vingt-cinq années 63,062 hommes et jeunes gens, répartis en 1,726 groupes. De cette œuvre est né un important groupement qui réunit patrons et ouvriers et leur enseigne la doctrine catholique sur les problèmes sociaux. Les Exercices se donnent aussi dans les églises, les universités, voire à la radio.

Les États-Unis suivent l'Espagne de près pour le nombre de maisons de retraite: dix-sept dirigées par les Jésuites et cinquante à soixante sous la direction d'autres religieux et de prêtres séculiers. Ces maisons couvrent le pays d'un océan à l'autre. Leurs hôtes en 1947 dépassèrent les 125,000. A leur deuxième congrès annuel, tenu en juillet 1948, à Saint-Louis, cent vingt-sept ligues de retraitants étaient représentées.

Il y aurait tout un livre à écrire sur le développement des retraites fermées aux États-Unis et leur remarquable influence. Contentons-nous d'un seul exemple. A la fin de la guerre, l'Université de Marquette se trouva en face d'un problème difficile.

Elle était littéralement envahie par des vétérans désireux de profiter des facilités d'étude qu'offrait le gouvernement. Leur nombre égalait, sinon dépassait celui des élèves réguliers. Et surtout leur mentalité n'était pas la même. Elle risquait d'étouffer le bon esprit qui avait jusqu'ici régné parmi les étudiants. L'âge et les états de service des nouveaux venus en imposaient aux plus jeunes. Que faire ? Après avoir longtemps réfléchi et discuté, les autorités résolurent d'avoir recours aux Exercices spirituels. Leur forte discipline pourrait ramener ces vétérans à une conception plus exacte de la vie et par là à une conduite plus chrétienne. Mais les gagnerait-on à se soumettre à cette gymnastique ? Une premier groupe de soixante-sept s'y décida. C'était le 22 novembre 1946.

Le résultat dépassa les espérances. Et il fallut même, pour répondre aux demandes, organiser un deuxième groupe le 6 décembre suivant. Cent dix élèves cette fois firent les Exercices. Le mouvement était lancé. Rien maintenant n'allait l'arrêter. Il y eut, du 22 novembre 1946 au 9 mai 1947, dix groupes, constituant un total de 1,254 retraitants. A la rentrée des classes à l'automne de 1947, le mouvement reprit. Douze retraites réunirent, durant la nouvelle année scolaire, 1,803 vétérans. Et l'élan continue: déjà en octobre 1948, on compte deux groupes, comprenant deux cent cinquante-trois retraitants.

Mais, plus encore que le nombre des exercitants, leur transformation fut remarquable. La vie leur apparut sous un nouveau jour. Et leurs idées, leurs jugements, leurs actes quotidiens s'en trouvèrent profondément affectés. Notre-Seigneur reprit sa place dans leur existence. Ils lui rendent maintenant un culte personnel et sincère. Ils le visitent souvent à la chapelle, fréquentent les sacrements, respectent leurs maîtres et se soumettent aux moindres prescriptions du règlement. Une paix et une joie, inconnues jusque là, remplissent les âmes. Tout le climat de l'Université se ressent de ce remarquable changement ¹.

1. Au moment d'aller sous presse, je reçois l'album-souvenir du vingt-cinquième anniversaire de la Maison Blanche (White House) de Saint-Louis (Missouri). Elle débute

L'Amérique du Sud ne devrait pas être oubliée dans cette rapide esquisse. Presque tous les pays, sinon tous, y possèdent leurs maisons de retraites où les Exercices ont lieu régulièrement chaque semaine. En Argentine, par exemple, il en existe dans chacune des quatre régions. La maison Saint-Ignace, don d'une bienfaitrice de la Compagnie de Jésus, à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation, en 1940, accueille 7,735 retraitants dans l'espace de six ans. En Colombie, six maisons, trois diocésaines et trois sous la direction des Jésuites, reçoivent de même, à cœur d'année, des groupes nombreux, la plupart spécialisés. Et ainsi au Brésil, au Chili, au Pérou, au Venezuela, etc.

Il faudrait enfin dire quelques mots des pays de mission où, de plus en plus, les Exercices spirituels contribuent à former des chrétiens, fermes dans leur foi, embrasés d'un zèle ardent. La vie du grand industriel chinois, Lo-Pa-Hong, en est un splendide exemple.

Mais ceci déborderait les cadres que nous nous sommes fixés. Et il nous manque, en outre, sur la plupart de ces pays, les précisions nécessaires. Parler du Canada nous sera plus facile. Il a d'ailleurs des droits particuliers à notre attention. On ne s'étonnera pas que nous lui consacrons notre dernier chapitre.

en 1922 avec 34 retraites et 502 retraitants. Pour son année jubilaire, elle compte 65 retraites et 3,216 retraitants dont 243 prêtres répartis en cinq groupes. Le chiffre total des retraitants pour les vingt-cinq années est de 41,265, dont 4,085 prêtres.

Au Canada

Que les *Exercices spirituels* aient fait sentir leur bienfaisante influence au Canada, dès les premiers temps de la colonie, nous n'avons pas à en douter. Des jésuites vinrent en Acadie dès 1611. D'autres les suivirent à Québec en 1625, et de cette date au 18 mars 1800, jour où mourut le P. Casot, dernier survivant de la Compagnie après la suppression, il y eut toujours de ses membres — si l'on excepte la courte période de la domination anglaise (1628-1632) — occupés, sur le sol canadien, au ministère des âmes.

Massé, Brébeuf, Lalemant, Lejeune, Ragueneau, Jogues, de Nouë, Marquette..., — la série serait trop longue à dérouler en entier, — âmes héroïques, comme la Providence se plaît à en donner aux Églises naissantes, tout embrasées de l'amour de Dieu et qui ne reculaient pour sa gloire devant aucun sacrifice! Avec une ardeur jamais défaillante, ils se sont dévoués à l'établissement de la Nouvelle-France; de leurs sueurs et de leur sang, ils ont creusé et cimenté ses assises.

Or les uns et les autres, du premier au dernier, du plus célèbre missionnaire au plus humble frère convers, avaient été formés, suivant les règles de la Compagnie, à l'école des *Exercices*. Ils y puisaient en outre chaque année, et l'on peut même dire chaque jour, dans leur méditation quotidienne, un renouveau de vaillance spirituelle ¹.

On ne s'arrête pas à rapporter des choses ordinaires. C'est pourquoi les *Relations* nous fournissent peu de détails sur cet usage ascétique. Quelques faits cependant nous permettent de

1. Au cours d'une retraite, Mgr d'Hulst écrivait: « Tandis que cette lumière m'éclairait, je ne sais pourquoi, je pensais tout à coup aux grandes œuvres qu'avaient faites dans le monde les disciples de saint Ignace, surtout les grands missionnaires du Japon et d'Amérique, ces confesseurs intrépides, ces martyrs innombrables. Comment s'étaient-ils préparés à tout cela? En faisant ce que je fais en ce moment, en faisant les *Exercices*, en se pénétrant de l'esprit de Jésus-Christ, du désir de le suivre et d'une confiance absolue en sa grâce. Il ne leur a pas fallu d'autres initiations. Avec ce bagage que le monde eût trouvé léger, ils sont allés partout, et partout ils se sont trouvés armés pour vaincre. »

constater combien les jésuites canadiens y étaient fidèles et quel profit ils en tiraient.

Ainsi, dès 1626, dans une lettre au R. P. Vittelleschi, général de la Compagnie, le P. Lalemant note que les Pères et Frères de Québec, dont il est le supérieur, partagent leur temps entre trois occupations: la culture de la terre, les œuvres apostoliques et les exercices spirituels.

Plus encore toutefois que ceux-ci, restés au milieu des Français, les missionnaires dispersés à travers un pays barbare et plein d'embûches, isolés, exposés à maints dangers de toute sorte, avaient besoin de forces surnaturelles. Leur travail était vraiment surhumain. « Quelle vie que la leur, écrit le P. de Rochemonteix, à l'époque des courses apostoliques dans les villages. Et cette époque dure presque toute l'année! Mendier chaque jour, de porte en porte, la sagamité! Coucher chaque soir dans un coin malpropre de la première cabane venue, sur la terre ou sur l'écorce, au milieu de la fumée, mêlé aux sauvages et aux chiens! Aller chaque jour de cabane en cabane, au risque d'être mal reçu, ou éconduit, à la recherche des enfants et des adultes en danger de mort! Prêcher continuellement des vérités chrétiennes à des sourds qui, pour la plupart, ne veulent point entendre, à des aveugles qui ne veulent point voir. Être souvent pillé, volé, battu, insulté, menacé de mort! Et dans cette vie, de nature à faire reculer les plus braves, à décourager les plus robustes et les plus tenaces, rester toujours calme, patient, charitable, dévoué; avoir l'air de prendre goût aux besognes les plus pénibles et les plus écœurantes; être heureux de donner aux âmes, même au prix de son sang, la vérité dans la foi, la vertu dans la grâce, le salut dans la Rédemption! C'est là une existence que ceux-là seuls peuvent embrasser qui sont de la race des saints, qui n'ont pour mobile et pour fin que Jésus-Christ aimé et adoré ¹. »

1. DE ROCHEMONTEIX, S. J., *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, t. I, p. 734.

Or ce mobile c'est dans la retraite que les missionnaires le renouvelaient, qu'ils le fortifiaient, qu'ils s'y attachaient de toute leur âme. Deux ou trois fois l'an, nous apprennent les *Relations*, ils se réunissaient à la mission Sainte-Marie, bâtie en plein pays huron, et y faisaient ensemble les *Exercices*. Les sauvages eux-mêmes étaient dans l'admiration de les voir alors silencieux, recueillis, constamment en prière.

De ces retraites chacun sortait embrasé d'un feu nouveau, prêt à courir à la mort. Tel fut bien le cas pour le P. Antoine Daniel, martyrisé en 1649. Il vient de finir ses huit jours d'exercices. Et sans prendre une heure de repos, il gagne aussitôt sa mission Saint-Joseph, attiré, semble-t-il, par quelque attrait mystérieux. De fait, il arrive juste à temps pour être le témoin puis la victime des fureurs iroquoises. Une troupe de barbares a envahi le village chrétien. Elle met tout à feu et à sang. Le zélé pasteur rassemble autour de lui son troupeau effrayé et l'exhorte à la confiance en Dieu. Mais il ne tarde pas à succomber sous les coups dont il est accablé, et son corps ensanglanté est jeté dans les flammes.

Qu'une détresse plus grande l'atteigne ou qu'un danger nouveau le menace, c'est vers les *Exercices* que le missionnaire se tourne d'instinct, à eux qu'il demande vaillance et courage. Dans son second voyage aux Illinois, le Père Marquette sent la mort venir. La fièvre le dévore. Ses forces l'abandonnent. « Arrêtons-nous, dit-il à son guide, je vais mourir. » Et aussitôt, pour se préparer au grand passage qu'il juge imminent mais que la Providence devait retarder, l'intrépide découvreur se livre, durant plusieurs jours, avec une remarquable dévotion, à ces exercices qui lui avaient donné chaque année de nouvelles énergies.

Plus touchant encore est le spectacle que nous offre le Père Jogues, le futur martyr. En captivité chez les Iroquois, soumis à des traitements vraiment barbares, torturé par la faim, la maladie, les angoisses intérieures, il se construit sous les neiges

de la forêt un petit oratoire en branches de sapin et, devant une croix grossièrement taillée dans l'écorce d'un arbre, il passe des heures à prier. Puis, le temps de sa retraite annuelle étant venu, il songe que ses frères là-bas font, à cette époque, les *Exercices*, et uni à eux d'esprit et de cœur, il les entreprend lui-même dans sa grotte de neige. Ses absences prolongées finissent par éveiller l'attention de ses maîtres. Ils le suivent un jour et le voient commencer sa méditation. Cris, projectiles, vacarme infernal, tout est mis en œuvre pour le distraire. Le serviteur de Dieu ne bronche pas. Quand, son oraison finie, il se lève et reprend le chemin de sa pauvre cabane, une force nouvelle anime son âme. Comme Ignace au sortir de Manrèse, l'humble missionnaire est prêt à toutes les souffrances pour la gloire de son divin roi, le Christ Jésus.

Ce trésor des *Exercices*, les jésuites canadiens ne le gardaient pas pour eux comme un privilège de famille. Ils amenaient les autres à y puiser. Ici encore les détails n'abondent guère. Mais comment ne pas supposer que, possesseurs d'un tel don et sachant comment leurs frères de France l'utilisaient, ils ne l'aient employé souvent, eux aussi, auprès des communautés religieuses, auprès des Français et même des sauvages qu'ils évangélisaient.

Nous avons d'ailleurs quelques indications précieuses. Ce sont comme des jalons qui nous permettent de suivre, de loin en loin, la trace toujours vive de leur ministère. Parmi les premières religieuses qui foulèrent le sol de la Nouvelle-France se trouvait la Vénérable Marie de l'Incarnation. Elle avait déjà fait les *Exercices spirituels* dans son monastère de Tours. Elle y eut alors comme directeur le Père Dinet, recteur du collège de la ville, et plus tard confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. Confiées aux soins de ses confrères au Canada, nul doute que la Mère de l'Incarnation et ses compagnes ne soient demeurées à l'école de saint Ignace. La pratique d'ailleurs des *Exercices spirituels* s'est toujours maintenue dans la communauté. Encore aujourd'hui les Ursulines y sont scrupuleusement fidèles.

Même remarque pour une autre sainte religieuse, Catherine de Saint-Augustin, et la congrégation des Hospitalières à laquelle elle appartenait. Toute jeune, à l'âge de dix ans, cette pieuse enfant se nourrissait de la spiritualité ignatienne, sous la direction d'un jésuite, le P. Malherbe. Elle faisait chaque jour sa méditation et son examen de conscience. Devenue plus tard la pénitente du P. Ragueneau, supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu, elle s'adonna de plus en plus aux *Exercices*. Ils furent pour elle une source merveilleuse de grâces et de sanctification. C'est durant sa retraite annuelle de huit jours, en 1658, que Notre-Seigneur la choisit comme victime en l'appelant à l'apostolat de la souffrance. Elle le raconte en ces termes : « Il me semblait que Notre-Seigneur m'adressait particulièrement ces paroles: *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem meam*, comme pour me dire: Cette croix est à moi avant que d'être à toi, car je l'ai sanctifiée; elle est mienne, puisque je souffre avec ceux qui souffrent pour mon amour; elle est mienne, parce qu'elle est selon mon choix et non pas selon le vôtre. Mon cœur répondait à cela: Oui, mon Dieu, c'est la vôtre, je la reçois comme telle, je la veux chérir, je la veux aimer, rien ne pourra m'en séparer, *fiat, fiat*. Et Notre-Seigneur reprenait un peu plus tard: Souffre avec paix, avec joie, avec amour, avec constance. Supporte les faiblesses des autres. Compatis aux affligés et réjouis-toi de voir mes élus persécutés. C'est leur gloire, c'est la mienne. Ne quitte pas le chemin que tu tiens, à moins de quitter la vraie voie du ciel. Laisse dire et penser de toi ce que l'on voudra. Qu'il te suffise de me chercher en esprit et en vérité. Ne t'étonne pas que la douceur de mon amour se tourne en amertume en toi, car ce n'est que pour te bénir avec plus d'amour. La croix sera ton partage et la paix possédera ton cœur ¹. »

Dans une vision dont la Mère de Saint-Augustin fut favorisée en 1666, le P. de Brébeuf, son ancien directeur, lui apparut

1. P. Léonidas HUDON, S. J., *Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin*, p. 87.

accompagné de saint Ignace. Celui-ci la traita avec une grande bonté, puis... Mais laissons encore ici la pieuse hospitalière raconter elle-même la scène qui suivit: « Je vis que ces deux saints parlaient ensemble, et qu'ils se montraient l'un et l'autre un petit livre, de la grandeur de celui des *Exercices* de saint Ignace. Ils se déféraient l'un à l'autre à qui me le donnerait; mais enfin pas un d'eux ne le voulut. On en laissa la disposition à mon confesseur, et ils me firent former la résolution de suivre, avec une grande soumission et obéissance, tout ce qu'il m'ordonnerait ¹. »

Le confesseur de la sainte religieuse jugea que les *Exercices* complets lui seraient profitables. Elle les fit aussitôt, tout au long, durant trente jours, et en retira de grandes faveurs célestes.

Chargés de la direction spirituelle des Français de Québec, les Pères ne tarissent pas d'éloges, dans leurs lettres, sur la ferveur de leurs ouailles. Un bon nombre assistent, tous les matins, à la sainte messe. On récite la prière en commun dans la plupart des familles. Les sacrements sont fréquentés, les jeûnes de Carême et des Quatre-Temps fidèlement observés. Le dimanche et les jours de fête, chacun suspend son travail et suit avec piété les cérémonies religieuses. Les principaux citoyens font partie de la Congrégation de la sainte Vierge. Quelques-uns mènent une vie très austère; ils pratiquent largement l'aumône et la pénitence. Aussi le P. de Charlevoix peut-il écrire, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, ce bel éloge: « On vit commencer dans cette partie de l'Amérique une génération de véritables chrétiens parmi lesquels régnait la simplicité des premiers siècles et dont la postérité n'a point encore perdu de vue les grands exemples que leurs ancêtres leur avaient donnés ². »

Par quels moyens les Pères entretiennent-ils cette ferveur? La prédication dominicale, le catéchisme après les vêpres, les visites aux familles; mais aussi les retraites, soit publiques, soit

1. *Ibid.*, p. 230.

2. Cité par le P. de ROCHEMONTEIX, *op. cit.*, p. 201.

privées. C'est ainsi qu'on peut lire dans le journal de la communauté tenu par le P. Ragueneau, en février 1650: « Le P. Lyonne, à Sillery, donne les *exercices* à Madame de Monceau. » Nous apprenons aussi, un peu plus tard, que le P. de la Richaudie a passé l'hiver à Québec où il a fait « des biens infinis par le moyen de deux retraites ».

Ces indications deviennent plus précises et plus nombreuses pour le ministère auprès des sauvages. Nous avons déjà parlé de la résidence Sainte-Marie située au centre de la nation huronne. Elle comprenait l'habitation des missionnaires, une chapelle, le logement des Français au service des Pères, et deux maisons de retraites, l'une pour les Indiens chrétiens, l'autre pour les infidèles qui voulaient être instruits des vérités religieuses.

Les Hurons convertis y venaient nombreux, surtout la veille des dimanches et des fêtes. Ils se confessaient, priaient et communiaient. En 1647 il y en eut trois mille, en 1648 six mille. Chaque semaine plusieurs y faisaient avec grand fruit une retraite de trois jours. Citons deux exemples.

Pierre Trigadin d'abord. Corps de fer, âme de feu, disent de lui les *Relations*, et d'un naturel prompt et altier, mais, ajoute aussitôt le chroniqueur, « si le sang amollit les diamants, la grâce dompte les cœurs ». C'est ce qui arriva avec Pierre Trigadin. Sa force remarquable l'enorgueillissait. Il avait à son crédit de nombreux faits d'armes. Il renouvela même un jour l'exploit du troisième Horace. Gardons à ce récit le style savoureux des *Relations*.

« Étant allé à la guerre, il se vit poursuivi par trois grands Iroquois; comme alors il avait de bonnes jambes, il les devançait avec avantage; enfin s'étant aperçu qu'ils n'étaient pas tous trois ensemble, il tourne visage, attaque le premier et l'arrête d'un coup de flèche. Cela fait, il fait semblant de fuir; les autres le poursuivant, il se retourne une autre fois, transperce le plus

proche, puis ayant jeté son arc et son carquois, il court après le troisième, l'épée à la main; mais comme il craignait d'en rencontrer quelques autres, il se retira bien joyeux d'avoir évité un tel danger. »

Sur ce guerrier robuste, de graves maladies s'abattent. Elles le réduisent presque à l'impuissance. Il comprit alors qu'il « était basti de fange et de boue comme le reste des hommes », et cette constatation l'amena à Dieu. Un jour il apprend que les Pères s'isolaient, « se cachaient » comme disaient les sauvages, pour faire les *Exercices*. Il demande et obtient la même faveur. On le vit avec édification garder le silence, se retirer dans un coin reculé pour prier et méditer. Il s'étonnait de l'ignorance des hommes et déplorait la misère de ses compatriotes. « Nous ne sommes, disait-il, que des chiens, nous ne pensons qu'à cette vie; quand on me parle de Dieu, mon âme est repue, il me semble qu'elle est comme un homme qui a grand appétit, auquel on donne bien à diner. » Pierre Trigadin aimait beaucoup à fumer. « Pourquoi pétunез-vous? » lui demande à brûle-pourpoint son directeur. Pierre ne sait que répondre. « Si Dieu vous disait, poursuit le Père, rendez compte de vos actions, pourquoi avez-vous pris du tabac? Que diriez-vous? — Je serais bien en peine, répond le brave homme, car je n'en ai jamais pris que pour le plaisir que j'y sentais. Mais pourquoi ne m'avez-vous pas averti plus tôt de cette action déréglée! Je n'en prendrai jamais plus! » Et de fait Pierre Trigadin abandonna complètement l'usage du tabac. Il ne le reprit que longtemps après, quand on le lui conseilla dans l'intérêt de sa santé. « Ceux qui savent, concluent les *Relations*, de quelle manie les sauvages et quelques Français sont portés à prendre la fumée du tabac, admireront cette abstinence en un Canadois: les grands ivrognes n'aiment pas tant le vin que les sauvages aiment le pétun. »

Un autre jour qu'il revenait d'une expédition contre les Iroquois, ses compagnons lui demandèrent quels tourments il aurait infligés aux prisonniers, s'il en avait ramené quelques-uns.

Pierre leur fit cette belle réponse: « J'aurais eu plus de soin de leur brûler le cœur de l'amour de Dieu que de tourmenter leur corps. »

Le deuxième retraits, dont les *Relations* nous ont conservé le souvenir, avait nom Joseph Chibouatenhoua. Dès que les Pères reconnurent ses bonnes dispositions, ils le mirent aux *Exercices spirituels*. « Hélas, dit-il, pourquoi avez-vous été si longtemps sans me faire part d'un si grand bien! J'avais eu mille fois la pensée de m'enquérir pourquoi vous ne m'enseigniez point ce que je voyais faire si souvent aux deux Pères qui sont en ma cabane, qui prient si longtemps Dieu sans remuer les lèvres. Je m'en suis retenu, croyant que si vous m'en eussiez jugé capable vous me l'eussiez enseigné, et partant qu'il fallait attendre d'en être trouvé digne. »

Joseph fait sa retraite avec une grande piété. Rien ne saurait donner une meilleure idée du travail de la grâce dans son âme que les sentiments qu'il éprouva. Nous les transcrivons ici tels que relatés par son directeur auquel il les confia:

« 1° Toute ma vie j'ai toujours été occupé; si je mourais à cette heure, quel profit m'en resterait-il pour l'éternité, sinon du peu que j'ai fait pour le salut de mon âme depuis que j'ai la foi? L'occupation que je vais entreprendre me sera à jamais profitable; il faut donc m'y employer plus fortement que jamais je n'ai entrepris affaire du monde.

« 2° Mon Dieu, je viens ici pour savoir votre sainte volonté et en résolution à quelque prix que ce soit de l'accomplir, m'en dût-il coûter la vie. Si vous ne me la donnez à connaître, pardonnez-moi, mon Dieu: un sujet à qui son Capitaine ne déclare pas ses désirs, est excusable s'il ne les fait.

« 3° Hélas que l'appui des hommes est peu de chose! ceux qui m'aimaient le plus au monde, et de qui je tiens davantage, mon père et ma mère, sont morts; Dieu seul par sa bonté m'a servi de père et de mère; lorsque je ne songeais aucunement à lui, il a songé sans cesse à moi; j'étais comme un enfant à la

mamelle, qui mord et tourmente sa mère lorsqu'elle lui fait du bien. Ce grand Dieu a appelé du bout du monde et delà les mers des hommes qui sont venus pour moi, et pour moi quasi seul. Hélas, mon Dieu, que votre amour est grand! me dois-je appuyer sur autre que sur vous? »

Un soir, comme Joseph Chibouatenhoua se trouvait dans une grande aridité spirituelle, il dit au Père qui le dirigeait: « Mon père, je reconnais bien que je n'ai point d'esprit, je n'ai point bien fait mon oraison, je me suis incontinent trouvé au bout de mes pensées. Hélas, qu'est-ce que de notre esprit? » Et le Père lui ayant demandé comment il s'était comporté en cette occasion: « J'ai dit à Dieu: Hélas! mon Dieu, je ne suis rien, est-ce à moi à vous porter quelque parole? Je viens ici pour vous entendre, parlez donc au fond de mon cœur, et dites-moi, fais cela; je le ferai mon Dieu, quand j'en devrais mourir. Puis j'ai dit à la Vierge: Sainte Marie, mère de mon Sauveur Jésus, me voici en votre maison et dans votre chapelle; qui m'y fera du bien sinon vous? Ayez pitié de moi: je suis venu ici pour connaître la volonté de Dieu, mais je n'ai point d'esprit, et s'il parle, je ne l'entends point. Je ne suis rien, vous êtes toute-puissante, priez pour moi votre fils bien-aimé, Jésus. Puis je me suis adressé aux Saints dont les reliques sont ici, et dont la plus grande part m'a donné bien de la peine à apporter ici haut de Québec; je leur ai dit: Grands Saints, je ne sais pas vos noms, néanmoins vous ne pouvez ignorer que j'ai apporté vos reliques en ce pays, ayez pitié de moi, priez pour moi votre maître et le mien Jésus. Par après je me suis souvenu des tableaux qui sont en cette chapelle, et j'ai prié les Saints qui y sont dépeints, particulièrement saint Joseph, dont je porte le nom. »

La méditation du Paradis ravit notre retraitant, mais il ne veut point s'arrêter à considérer tout ce qu'on peut se figurer de beau dans le ciel, il y va plus simplement. Écoutons-le: « Mon Dieu, je ne veux pas juger des biens que vous réservez après cette vie à ceux qui vous servent, car je n'ai point d'esprit.

C'est assez que vous ayez dit qu'on y serait à tout jamais content, vous en savez mieux les moyens que tous les hommes ne le peuvent comprendre. Si je me représentais le Paradis comme un lieu où il y a de belles cabanes, de belles robes de castor, des cerfs et des ours à manger, je ne vous ferais pas plus riche que les hommes: il n'y a rien de tout cela, mais il y a bien plus que tout cela, puisque les hommes et toutes leurs richesses ne sont rien à l'égal des vôtres. On me raconte mille raretés et beautés de la France, que je ne puis comprendre, je le crois toutefois. Pourquoi ne serais-je pas assuré des contentements ineffables qu'il y a dans le ciel, quoiqu'ils surpassent mes pensées? c'est assez que vous ayez dit qu'on y serait à tout jamais content. »

Enfin, comme il était au milieu de sa retraite, on vint lui annoncer la nouvelle de la maladie d'une de ses nièces. « Quand bien même, répondit-il, ma femme et mes enfants seraient malades, je ne partirais point d'ici que les huit jours ne soient expirés: je me console dans la créance que j'ai que Dieu voit tout ce qui se passe dans ma famille; je n'en suis pas le chef, c'est Dieu: s'il veut que tous meurent, qui lui peut résister? ma présence leur serait maintenant inutile; je ferai plus ici pour eux auprès de Dieu. Le diable a fait tout ce qu'il a pu pour m'empêcher de commencer ces exercices, il tâche maintenant à faire que je ne les continue pas. Ceux qui me dirigent jugeront mieux que moi s'il faut que j'aie assister ceux qu'on me dit être malades. »

Comme les retraits de nos jours, Joseph Chibouatenhoua quitta sa solitude brûlant de zèle. Il a promis solennellement de ne jamais rougir de sa foi, de parler de Dieu à chaque occasion, de travailler sans relâche à la conversion de ses compatriotes. Et il se met aussitôt à l'œuvre. Il nous rappelait, dit un Père, les chrétiens de la primitive Église; et un autre: les apôtres au sortir du cénacle. Les premiers sauvages qu'il rencontre maugréaient contre les missionnaires. Il les reprend et si bien que « de loups, ils deviennent agneaux ». L'un d'eux même demande aussi le baptême.

Joseph a un frère païen. Il se rend à sa demeure et lui tient un langage vraiment touchant, débordant de foi et d'amour. Un malheur le frappe-t-il, il se tourne vers le ciel et bénit la main qui l'éprouve. Une difficulté se présente: « Ne craignons pas, dit-il à ses compagnons, rien ne nous arrivera sans la permission de notre Maître. » Une faveur lui est accordée: son premier soin est d'en rendre grâces à Dieu et de se proclamer indigne de tant de bontés. Dans ses communions, il manifeste la plus grande ferveur, louant Notre-Seigneur à haute voix dès qu'il l'a reçu. A son foyer, il ne laisse passer aucune offense sans correction, considérant comme son premier devoir de bien élever ceux qui le touchent de près. Il ne peut vivre lui-même avec un péché véniel sur la conscience. Il accourt aussitôt le confesser avec de grands sentiments de componction.

« Pour résumer, écrit le P. Jérôme Lalemant à qui nous empruntons ces détails, il a fait, cette année, tout ce qu'on peut attendre d'un excellent chrétien: il s'est jeté dans l'emploi apostolique au plus fort de toutes ces bourrasques qu'il a toujours envisagées avec l'œil de la foi. Il n'y a contrée dans le pays où il n'ait assisté nos Pères à la publication de l'Évangile: partout il a rendu publiquement témoignage à la vérité qu'il connaît, et tous ces peuples infidèles ont été contraints d'avouer que la foi et la loi de Dieu ne leur étaient pas impossibles, voyant un Huron comme eux, qui depuis sa naissance a été nourri et élevé dans les mêmes coutumes qu'eux, le voyant non seulement professer cette foi et pratiquer en toutes occasions les commandements de ce grand maître de nos vies qu'on leur vient annoncer, mais protester publiquement qu'il est prêt de mourir plutôt que d'offenser en ce point-là sa conscience: spectacle vraiment digne de Dieu et qui sans doute a ravi tous les anges, quoique cette terre infidèle n'en ait pas retiré le profit que méritait un si saint zèle¹. »

1. *Relations*, 1640, p. 88.

Je m'excuse de m'être arrêté si longtemps à ce sauvage inconnu, mais vraiment ne méritait-il pas d'être cité comme modèle? Trouve-t-on beaucoup de faits plus édifiants dans la vie des grands catholiques, même des saints? Et les *Exercices spirituels* ont-ils jamais transformé une âme plus profondément que celle de cet humble enfant des bois, devenu non seulement chrétien fervent, malgré l'atavisme païen qui le travaillait sans cesse, mais apôtre inconfusable, prêt à tous les dévouements, dédaigneux de tous les périls, à l'œuvre, nuit et jour, pour établir dans son pays le règne de Notre-Seigneur?

Entravée, ici comme ailleurs, par la suppression de la Compagnie, la pratique des *Exercices* devait reprendre avec le retour des Jésuites en 1842. A Montréal, dans la maison du futur maire de la ville, M. Charles-Séraphin Rodier, mise généreusement à leur disposition et où ils vécurent dix ans, les Pères reçurent plusieurs retraits, entre autres, Mgr Turgeon, alors coadjuteur de Québec. Ce n'est cependant qu'après l'établissement définitif du noviciat au Sault-au-Récollet, en 1853, que prêtres et laïques y viennent nombreux. Quelques chambres leur sont d'abord réservées, puis leur nombre croissant constamment, tout un quartier dut leur être cédé. Ils n'étaient pas encore admis par groupes. Il n'y avait ni prédication, ni exercices communs. Chacun arrivait au jour qui lui convenait le mieux, et faisait privément les *Exercices*. On en compta cependant assez souvent quinze et jusqu'à vingt ensemble. Ils se recrutaient principalement parmi les prêtres et les jeunes gens de nos collèges classiques, désireux de décider dans la solitude la grave question de leur vocation. On y vit des supérieurs de communautés religieuses, des évêques, — Mgr Bourget y vint deux fois, — et jusqu'à des délégués apostoliques.

Des laïques d'un certain âge s'y rencontraient aussi, quoique en moindre nombre. Les uns, fatigués d'une existence désordonnée, accouraient se réconcilier avec Dieu; les autres cher-

chaient dans la retraite un regain de dévotion, une union plus intime avec Notre-Seigneur. Signalons parmi ces derniers un catholique de marque, professeur à l'Université Laval de Montréal et dévoué à toutes les bonnes œuvres, le docteur Louis-Édouard Desjardins. Durant plusieurs années, chaque semaine sainte le ramena au Sault-au-Récollet. Les *Exercices spirituels*, accomplis ainsi périodiquement avec une grande ferveur, en firent un chrétien modèle, un des meilleurs serviteurs de l'Église au Canada.

Tel aussi, le juge Albert Constantineau, premier président de l'Association d'Éducation de l'Ontario. Venu faire sa retraite d'élection, à la fin de ses études au collège Bourget, en 1886, il revint ensuite presque chaque année. Son élévation à la magistrature, loin d'être un obstacle, semble l'avoir rendu plus fidèle à cette pieuse pratique. Plus tard, lorsque les retraites fermées collectives seront établies, il s'y joindra, comme le docteur Desjardins d'ailleurs, et comme lui aussi donnera, jusqu'à sa mort, l'exemple d'une vie pieuse et apostolique.

En 1891, une vraie maison de retraites, destinée exclusivement à cet usage, la Villa Manrèse, s'ouvrait à Québec. Elle était due à la générosité d'un riche avocat de la ville, M. Louis-de-Gonzague Baillargé. On n'y admit d'abord les retraitants que privément. Le premier à y suivre les *Exercices*, le 23 novembre, fut un cultivateur du comté de Bellechasse, puis prêtres et laïques se succédèrent. Il y en eut sept en cette fin d'année, puis vingt l'année suivante, et le nombre s'accrut sans cesse. Là aussi de hauts personnages ecclésiastiques et civils vinrent se mettre à l'école de saint Ignace.

Dès cette époque toutefois, et même bien avant, les *Exercices spirituels* étaient fréquemment donnés au clergé lors des retraites ecclésiastiques annuelles. Cette pratique se continue encore de nos jours. Elle se répète, tous les trois ou quatre ans, dans la plupart des diocèses. Ainsi, cette année, le nombre de ces retraites s'éleva à vingt-trois.

Nos communautés religieuses font, plus souvent encore, les *Exercices*. Un bon nombre doivent s'y livrer annuellement. Leurs règles, comme nous l'avons déjà remarqué, l'exigent. Ces communautés sont même devenues si nombreuses qu'il est difficile maintenant de les satisfaire toutes. L'an dernier, 182 retraites leur furent données, suivies par 15,959 religieux et religieuses. Chaque année des demandes sont refusées. Une congrégation, entre autres, à qui sa règle impose les *Exercices* annuels et qui s'était adressée trop tard au Provincial de la Compagnie, dut avoir recours à un Père dominicain. On rapporte que celui-ci s'acquitta très bien de sa tâche, comme s'il avait été, affirme la relation,... un jésuite! Ce n'est pas d'ailleurs le seul cas du genre. Plusieurs religieux des autres ordres utilisent les *Exercices* dans leurs retraites ou leurs missions. Nous avons déjà cité le témoignage d'un rédemptoriste, le P. Kécheur. Il y a un exemple plus connu encore, celui d'un célèbre fils de saint François, saint Léonard de Port-Maurice. « Il mettait à si haut prix le livre de saint Ignace, a écrit Pie XI, que dans la conquête des âmes il reconnaît avoir suivi de tout point sa méthode. » Voici d'ailleurs l'aveu qu'il fit lui-même: « Pendant ces cinq jours, nous avons à nous exercer à l'art tout divin d'assurer la grande, l'importante affaire de notre salut. Et comme cet art précieux a été inspiré de Dieu au glorieux fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus, nous nous conformerons à la méthode qu'il a tracée. »

L'an 1909 marque le commencement, au Canada, des retraites collectives, appelées communément retraites fermées. A quelques membres de l'A. C. J. C. réunis au noviciat du Sault-au-Récollet, du 21 au 24 juin, le P. Louis Lalande donne les *Exercices spirituels*. Leurs fruits sont tels qu'on décide aussitôt d'en faire bénéficier les hommes dès le prochain été. Douze groupes se succèdent à la Villa La Broquerie, de juin à septembre 1910. Il en fut ainsi durant quatre ans. Plus les *Exercices* étaient connus, plus ils attiraient de retraitants; et plus ceux-ci revenaient souvent, plus remarquable était leur transformation.

Une vaste maison, disponible à cœur d'année, s'imposait. La Villa Saint-Martin, construite à l'Abord-à-Plouffe, près de Montréal, ouvre ses portes en 1914. A Québec, des groupes sont admis à la Villa Manrèse dès 1912, mais ils étaient bien à l'étroit, et un nouvel immeuble dut être acquis en 1921.

Telles furent les deux premières maisons consacrées exclusivement en notre pays aux retraites fermées collectives. Dans chacune près de trois mille hommes et jeunes gens suivent chaque année les *Exercices spirituels*. Il en est à peu près ainsi des autres maisons que dirige la Compagnie de Jésus: la Villa Saint-Ignace, à Chicoutimi; la Villa Saint-Jean-de-la-Lande, à Saint-Jean; la Villa La Broquerie, à Boucherville; la Casa Manresa, à Beaconsfield, près de Montréal. Le nombre est moins élevé à la maison du Sacré-Cœur de Mont-Laurier, qui n'est ouverte que durant le carême et les mois d'été. En 1947, ces maisons ont reçu près de 13,000 retraitants répartis en plus de 350 groupes.

Il existe en outre actuellement dans la seule province de Québec quatorze maisons de retraites pour hommes et jeunes gens, sous la direction de diverses communautés religieuses: Oblats, Rédemptoristes, Dominicains, Franciscains, Clercs de Saint-Viateur, Pères de Marie, Pères de Saint-Vincent-de-Paul. Le nombre de leurs retraitants s'éleva en 1947 à environ 40,000. Si on n'y donne pas à la lettre, comme dans les maisons des Jésuites, les *Exercices* de saint Ignace, on s'en inspire dans la plupart et même, dans quelques-unes, on les suit d'assez près.

Les maisons de retraites pour dames et jeunes filles sont encore plus nombreuses. Chaque diocèse en possède au moins une, presque tous deux ou trois. Elles fonctionnent à cœur d'année. On y appelle des religieux de divers ordres pour la direction des groupes.

Plus de cinquante mille retraitants en une seule année, dont treize mille environ sous la stricte discipline des *Exercices spirituels* de saint Ignace, le nombre est remarquable pour notre

province. Peu de pays, compte tenu de leur population, peuvent se glorifier d'un tel chiffre¹.

Quels sont ceux qui suivent ces *Exercices*? Des hommes de tous les âges et de toutes les conditions, peut-on dire. Il y en eut de treize à quinze ans, parmi les élèves finissants de nos Académies commerciales; et d'autres, de plus de quatre-vingts, celui, par exemple, qui au sortir de sa retraite réunit ses compagnons et leur dit: « Écoutez la parole d'un vieillard. Rien ne vaut les trois jours que je viens de passer ici. Revenez tous les ans. Et envoyez vos enfants le plus tôt possible! » Mais le gros contingent, ce sont des hommes dans la force de l'âge, en pleine vigueur physique et intellectuelle. Les recruteurs ont mission de rechercher surtout ceux qui peuvent exercer de l'influence dans leur milieu.

Même variété pour les professions. Toutes, je crois bien, y ont envoyé de leurs membres, depuis d'humbles ouvriers, des cultivateurs, de jeunes étudiants, jusqu'à des juges, des professeurs d'Université, des députés, des ministres, des évêques, des délégués apostoliques. Ces retraites sont, pour la plupart, homogènes. Voici les groupes professionnels que je relève sur un programme de la Villa Saint-Martin: prêtres, juges et avocats, médecins, notaires, dentistes, instituteurs, étudiants, ingénieurs et architectes, industriels et marchands, voyageurs de commerce, employés de banque, employés de chemin de fer, employés de tramways, cultivateurs, épiciers et bouchers, hommes de police et pompiers, ouvriers, comptables, fonctionnaires, agronomes, forgerons, maraîchers, pilotes, navigateurs. Les autres groupes réunissent des hommes de même paroisse ou de même association.

Quant aux résultats, ils sont assez connus pour que nous ne nous y arrêtions pas longuement. Une élite se forme dans ces

1. Le Nouveau-Brunswick compte trois maisons de retraites fermées pour hommes. Il y en a aussi une à Saint-Boniface et quelques autres dans les centres de langue anglaise.

retraites. Nous n'oserions affirmer que tous ceux qui en sortent se conduisent ensuite infailliblement en citoyens modèles, en chrétiens fervents, en apôtres zélés. Ce serait méconnaître la nature humaine. Toute œuvre, même la meilleure, a ses déchets. Mais ce n'est pas par eux qu'on doit la juger. C'est par ses fruits naturels. Or, tout observateur impartial avouera que les fruits des retraites fermées au Canada sont vraiment remarquables. Le niveau de la vie professionnelle, par exemple, a fortement monté dans plusieurs classes. L'honnêteté, la droiture, la valeur morale y comptent davantage. Un catholicisme plus vivant, plus profond, anime aussi un plus grand nombre d'hommes. La vie intérieure s'est accrue dans bien des âmes, alimentée par la méditation, l'examen de conscience et la communion fréquente.

C'est d'elles, comme d'une sève vigoureuse, que maintes œuvres, hier chancelantes, reçoivent aujourd'hui un puissant regain de vitalité. L'un de nos premiers retraitants, l'un de ceux aussi qui ont le mieux profité des *Exercices*, et qu'on avait surnommé le saint homme de Montréal, M. Joseph-Amédée Derron, nous confiait qu'il s'était souvent inquiété de l'avenir de son *Adoration nocturne*, étant donné le petit nombre de ses membres, mais qu'avec l'afflux soudain des âmes d'élite que lui avaient envoyées les retraites fermées, toutes ses craintes avaient disparu. Il leur rendit d'ailleurs un hommage public dans l'un de ses rapports présidentiels.

Le souci de mieux remplir ses devoirs d'état, de mieux pratiquer et défendre sa religion, a remis en honneur des études naguère délaissées: religieuses, philosophiques, sociales. Et ainsi plusieurs associations, nos organisations professionnelles entre autres, ont pu trouver les chefs éclairés dont elles ont besoin.

Le respect humain aussi a reculé de plusieurs crans. Une fois le but de la vie nettement perçu, et la volonté orientée vers lui, combien n'ont pas craint de rompre avec cette mentalité funeste et trop répandue de catholiques timides et craintifs. On s'est décidé à mettre les intérêts de la religion au-dessus de tous les

autres, intérêts de parti ou intérêts de classe; on a jeté bas cette barrière stupide qui limitait au foyer ou à l'église la pratique de sa foi, et on lui a ouvert le vaste champ des activités professionnelles et sociales. C'est à la Villa Saint-Martin qu'ont pris naissance l'Association des Voyageurs de Commerce, l'Association du notariat canadien, l'Association catholique des cheminots, que s'est préparé le syndicalisme catholique dans la région de Montréal; c'est à la Villa Manrèse qu'a été fondée la Ligue du dimanche. Et que d'autres exemples nous pourrions apporter.

Enfin, le mouvement sauveur de l'Action catholique trouve dans les *Exercices spirituels* sa meilleure source. S. Exc. Mgr Gauthier écrivait en 1934: « Je veux surtout remarquer qu'avant l'établissement des retraites fermées, nous n'étions pas accoutumés à cette ferveur de l'apostolat laïc, et ce que l'on peut affirmer c'est qu'ici comme dans tous les pays où elles se pratiquent, les retraites fermées auront admirablement préparé les esprits aux directions du Pape sur l'Action catholique. »

Plus récemment, en novembre 1945, le regretté cardinal Villeneuve écrivait au directeur de la Villa Manrèse, à Québec: « Je ne saurais trop recommander cette œuvre des retraites fermées que j'ai déjà appelée *le noviciat de l'Action catholique*, car c'est là qu'on y trouve la meilleure préparation: si l'ouvrier est bon, l'œuvre sera bonne. »

Épilogue

Nous voici au terme de ce modeste travail. Ai-je réussi à donner des *Exercices spirituels* une idée exacte, à décrire leur véritable nature et leur incomparable action?

Je n'oserais m'en flatter. Les œuvres surnaturelles ne s'analysent pas facilement. Leurs éléments échappent aux prises humaines. Il faudrait pénétrer les âmes, comme on pénètre maintenant les corps, par des rayons mystérieux et constater en elles-mêmes les transformations opérées.

Aussi bien, pour connaître vraiment les *Exercices* — tous ceux qui les ont suivis en témoignent — il faut les pratiquer soi-même. Et c'est par cette cordiale invitation que je veux terminer cette brève étude.

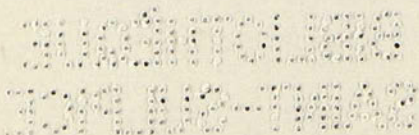
A l'une ou l'autre des nombreuses maisons de retraites qui se dressent maintenant comme autant de forteresses catholiques à travers le pays, en particulier dans la province de Québec, vous serez, ami lecteur, le bienvenu. Venez-y sans crainte. On ne vous fera pas jeûner... sauf peut-être de la langue; vous n'y souffrirez aucune bastonnade ni discipline, si ce n'est celles de l'esprit; les geôliers auxquels vous serez confié ne connaissent pas d'autres gestes que ceux qui pardonnent; et la petite cellule où vous vous enfermerez librement gardera, quand vous la quitterez, une partie de votre cœur: vous y reviendrez spontanément, comme à un endroit cher entre tous.

Tentez donc l'aventure au plus tôt, si vous ne vous y êtes pas encore risqué. Vous ne le regretterez point!

ÉDITIONS
SANT-ALPHONSE

Table des matières

| | |
|-------------------------|----|
| Les origines | 1 |
| Le but | 4 |
| La méthode | 9 |
| La valeur | 16 |
| Les résultats | 27 |
| Au Canada | 42 |
| Épilogue | 61 |



SILHOUETTES DE RETRAITANTS

par le P. Joseph-P. ARCHAMBAULT, S. J.

Préface de l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada.

En parcourant la galerie de tableaux où le P. Archambault nous convie, l'on se convainc, ainsi qu'il le dit dans son épilogue, que « les Exercices spirituels sont vraiment la grande école de rénovation individuelle et sociale, le creuset où se forgent les apôtres et les saints ».

Il a choisi ses modèles sous tous les climats et dans toutes les vocations: un industriel français, un historien belge, un homme d'État hollandais, un professeur italien, un médecin français, un journaliste des États-Unis, un homme d'affaires chinois, un économiste canadien, un ouvrier d'Armentières et un étudiant français.

Chez tous on trouve « le souci de la personne humaine, de sa dignité, de son bien-être physique et moral ». Chacun d'eux recherche « l'union des volontés dans l'action et le combat » et se réchauffe aux foyers puissants de l'Eucharistie et des Exercices spirituels. Pour eux, les maisons de retraites fermées deviennent des leviers « de rénovation individuelle et sociale ». Ils en reviennent « renouvelés, aguerris et militants ». Ils y ont appris l'existence de « devoirs auxquels, au fond, ils n'avaient jamais songé ».

La lecture de chacune de ces vies d'élite ne peut manquer de laisser dans l'esprit une impression profonde. On y puise des leçons d'humilité, de courage et d'énergie. Malgré soi, l'on se sentira porté à admirer et à imiter ce jeune étudiant français, Pierre Poyet, mort à vingt-six ans, qui, en dépit de son jeune âge, sut mériter de la part de son ancien camarade, devenu professeur de philosophie au lycée de Château-roux, ce magnifique éloge que chacun de nous envierait: « Tous, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, sont devenus meilleurs après l'avoir fréquenté. »

(Extrait de la préface.)

212 pages. — \$1.00, \$1.15 franco.

**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL**

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

327. *La Situation démographique de la France.*
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)* S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.*
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau (Allocutions et lettres — III)* S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*
Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rétères).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)* S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)* S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.*
B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)* S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.*
P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Ce Secrétariat permanent d'Education.*
R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Messages de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)* S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.*
Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Épargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Eglise. (Allocutions et lettres — VIII)* S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.*
R. P. Archambault, S. J.
363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)* S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe ?* Théodore Aubert
365. *L'Eglise et le nationalisme.* P. R. Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...* E. S. P.
367. *Catéchisme du Cétisme — I.*
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
368. *Ecoles « nationales »* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.*
Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.*
R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.* E. S. P.
375. *La Démocratie. (Allocutions et lettres — X).* S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Cétisme — II. (Devoirs de l'électeur).* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. H.
381. *Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
383. *La Moralité publique.* P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada.*
Mgr Paul Bernier
385. *Le Règne social de Jésus-Christ.*
S. Exc. Mgr Douville
386. *Le Problème de la Nationalisation.*
PP. Villain et Bigo, S. J.
- 387-388. *Notre Jeunesse.* S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade de pureté.* Nos Evêques
390. *La Vague communiste.* E. S. P.
391. *La Pensée sociale du Canada français.*
Sœur Marie-Agnès de Rome Gaudreau
392. *Le Pluralisme syndical.*
Gaston Tessier et Henri Pauwels
393. *Pour la Restauration nationale.*
Cardinaux et archevêques de France
394. *Le Problème de la jeunesse.*
R. P. Archambault, S. J.
395. *Nationalisation et Organisation corporative.*
E. S. P.
396. *L'Etat portugais.* Oliveira Salazar
et S. Em. le cardinal Carejeira
397. *Le Logement populaire.*
R. P. Archambault, S. J.
398. *Questions d'éducation.*
R. P. Pacifique Émond, O. F. M.
399. *Communisme à la conquête du monde.* E. S. P.
400. *L'Action catholique italienne.* S. S. Pie XII
401. *Les Mouvements catholiques de jeunesse.*
R. P. Delcuve, S. J.
402. *Catéchisme du Cétisme — III (Qualifications de l'élu)* R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
403. *Jeunesse ouvrière.* E. S. P.
404. *Logique sociale.* S. Exc. Mgr Douville
405. *La Coopération.* Louis-de-Gonzague Fortin
406. *Femme d'habitant 1947.* Mme Gaudet-Smet
407. *Dirigisme et Corporatisme.* Jean Daujat
- 408-409. *La pensée sociale du cardinal Villeneuve.*
R. P. Archambault, S. J.
410. *Le Problème de l'Habitation.* E. S. P.
411. *L'Organisation démocratique de la vie sociale.*
Abbé André Deroo
412. *Le Manifeste communiste.* R. P. Chambre, S. J.
413. *La Forêt.* S. Exc. Mgr Labrie
- 414-415. *Les positions des travailleurs catholiques canadiens.* E. S. P.
416. *Les Conseils d'Entreprises.* E. S. P.
417. *L'Éducation sociale.* Paul-Émile Bolté, P. S. S.
- 418-419. *Gymnastique des athlètes spirituels.*
R. P. Archambault, S. J.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

